



CHAMBRE DES COMMUNES  
HOUSE OF COMMONS  
CANADA

45<sup>e</sup> LÉGISLATURE, 1<sup>re</sup> SESSION

---

# Comité permanent des opérations gouvernementales et des prévisions budgétaires

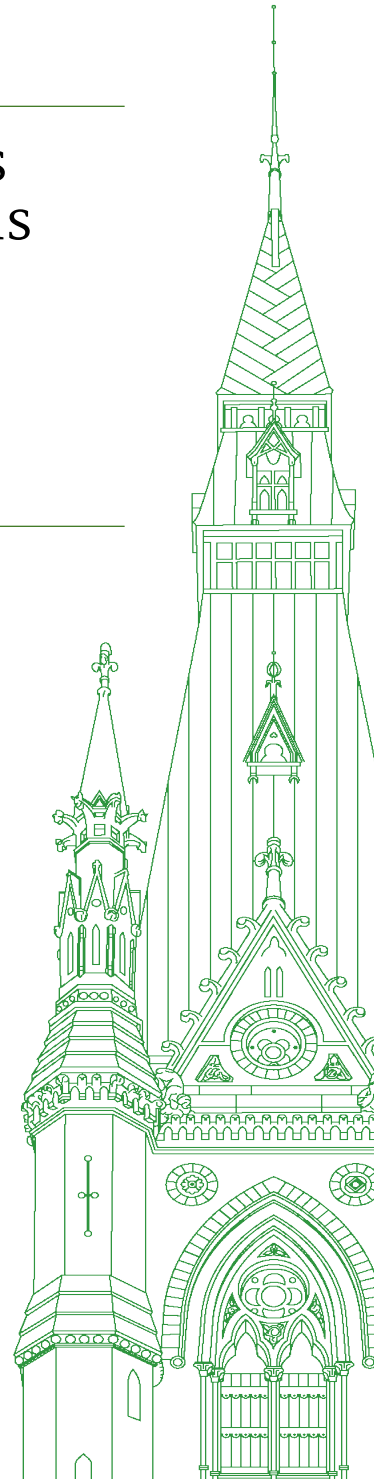
TÉMOIGNAGES

**NUMÉRO 034**

Le mardi 14 avril 2026

---

Président : Kelly McCauley





# Comité permanent des opérations gouvernementales et des prévisions budgétaires

Le mardi 14 avril 2026

• (1530)

[Traduction]

**Le président (Kelly McCauley (Edmonton-Ouest, PCC)):** Bonjour à tous.

Bienvenue à la 34<sup>e</sup> réunion du Comité permanent des opérations gouvernementales et des prévisions budgétaires de la Chambre des communes, connu dans le vaste monde comme le puissant Comité.

Avant de souhaiter la bienvenue à tous ceux qui reviennent du congé pascal, je vous rappelle de ne pas faire bruisser vos papiers près des microphones lorsque vous parlez. Cela fait souffrir nos précieux interprètes. Veuillez garder vos écouteurs loin du micro en tout temps et vous abstenir de toucher le micro.

Nous poursuivons notre examen exhaustif des dépenses. Je crois comprendre qu'il n'y a aucune déclaration préliminaire. Nous allons donc passer directement aux questions.

Monsieur Patzer, vous avez six minutes.

**Jeremy Patzer (Swift Current—Grasslands—Kindersley, PCC):** Merci beaucoup, monsieur le président.

Merci beaucoup à tous de vous joindre à nous aujourd'hui. Nous vous sommes reconnaissants du temps que vous nous offrez.

J'entre directement dans le vif du sujet.

Lorsque le ministère des Finances a demandé un examen des dépenses, ce qui a entraîné des mises à pied, avez-vous conseillé aux ministères de s'assurer que les compressions soient proportionnelles entre la région de la capitale nationale et les autres régions du Canada?

**Nick Leswick (sous-ministre, ministère des Finances):** Je vous remercie de la question.

Je dirai d'emblée que je suis nouveau à ce poste. Je suis en poste depuis deux mois et demi. Je vais laisser Thomas Larouche répondre à certaines de vos questions. Il est notre directeur général de la planification budgétaire et il était, bien évidemment, au ministère avant moi. Il pourra donc approfondir certaines des questions que vous allez poser cet après-midi.

Que je sache, il n'y a pas eu de directives particulières sur quelque proportion régionale associée aux réductions de dépenses proposées.

**Jeremy Patzer:** Est-ce que vous, au ministère des Finances ou ailleurs au gouvernement, émettez des directives en matière de perspective rurale? Avez-vous une définition du terme « rural »?

**Thomas Larouche (directeur général, Budget et opérations gouvernementales, ministère des Finances):** Merci. C'est une bonne question.

Dans le cadre de l'examen exhaustif des dépenses, la directive indiquait aux ministères d'utiliser l'analyse comparative entre les sexes plus, qui examine les répercussions sur divers intervenants en fonction de caractéristiques démographiques. Ce type d'analyse est susceptible d'inclure les régions rurales, mais elle ne constitue pas une perspective rurale. Dans le cadre de leurs propositions d'examen exhaustif des dépenses, les ministères doivent examiner ces répercussions et préparer cette analyse, qui doit accompagner leur proposition.

Les répercussions rurales sont donc prises en compte de cette façon, mais il ne s'agit pas d'une perspective rurale distincte à proprement parler.

**Jeremy Patzer:** Avez-vous dit que votre ministère s'était prévalu de l'analyse comparative entre les sexes plus, ou est-ce que tous les ministères du gouvernement ont reçu la directive d'y avoir recours?

**Thomas Larouche:** Il s'agit de tous les ministères. Des lignes directrices et des directives leur ont été transmises. Le Secrétariat du Conseil du Trésor a transmis des modèles. Lors de la préparation de leurs propositions, les ministères ont dû compléter cette analyse et la soumettre. Ce n'est pas le ministère des Finances qui l'a fait au nom des auteurs de propositions, mais bien les auteurs de propositions eux-mêmes.

**Jeremy Patzer:** Voilà qui est intéressant. D'autres témoins ayant comparu plus tôt dans le cadre de cette étude ont affirmé que ce processus d'analyse n'avait pas été appliqué dans bien des cas, alors je trouve cela intéressant.

Pensez-vous que les ministères devraient tenir compte du rendement des investissements avant de songer à réduire certains postes de dépenses?

**Nick Leswick:** Je suis désolé. Demandez-vous si, pour chaque dollar économisé, il y aurait un rendement sur ce dollar économisé quant à...

**Jeremy Patzer:** Non, pas nécessairement. Le gouvernement dépense beaucoup d'argent. Lorsqu'il dépense cet argent, obtient-il un rendement sur son investissement?

Je suis curieux de savoir si le gouvernement et votre ministère procèdent à cette analyse. Au moment d'établir des compressions, se pose-t-on la question de savoir si l'investissement dans le secteur qu'on envisage d'amputer est rentable avant de procéder?

**Nick Leswick:** Je m'attends à ce que les ministères qui soumettent leurs propositions et les organismes centraux qui examinaient ces propositions, qu'il s'agisse du Secrétariat du Conseil du Trésor ou du ministère des Finances, évaluent les programmes les moins performants et les moins efficaces en vue d'y effectuer des compressions. Les programmes plus efficaces et plus performants, qui offrent un meilleur rendement du capital investi, quelle que soit la forme de rendement, qu'il s'agisse de rendement social ou économique, soient maintenus dans leur intégrité.

**Jeremy Patzer:** Diriez-vous qu'un rendement du capital investi de 32:1 constitue un bon rendement?

**Nick Leswick:** Si j'étais dans le secteur privé et que j'obtenais un rendement du capital investi de 32 pour 1, je serais très satisfait. Peu importe la mesure du rendement utilisée dans le contexte des programmes ministériels, je suis désolé, monsieur, mais c'est difficile à évaluer.

• (1535)

**Jeremy Patzer:** Je m'interroge au sujet des compressions dans la recherche et dans les stations de recherche effectuées au ministère de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire. Ce ministère obtient un rendement de 32 pour 1 sur son investissement en recherche, et nous assistons à des compressions draconiennes. L'un des domaines les plus durement touchés par les compressions est celui de la recherche.

L'Université de la Saskatchewan a également confirmé que le rendement s'établissait à 32 pour 1, et dans certains cas, encore plus, sur l'investissement en recherche agricole. J'aimerais encourager un examen sérieux du rendement du capital investi.

Je voulais vous poser une question. Malgré l'examen exhaustif des dépenses, on rapporte que le ministère des Finances a connu la plus forte hausse de ses dépenses budgétaires d'une année à l'autre, ce qui est associé à la hausse des paiements d'intérêt sur notre dette nationale.

Êtes-vous en mesure de nous dire à combien s'élèvent les dépenses de frais d'intérêt cette année?

**Nick Leswick:** Dans le budget, nous prévoyons des frais d'intérêt de 55,6 milliards de dollars pour l'exercice 2025-2026 qui vient de se terminer. Pour l'année à venir, soit 2026-2027, ils seront de 60 milliards de dollars, comme prévu dans le budget de 2025.

**Jeremy Patzer:** Êtes-vous préoccupé par le fait que ce nombre ne cesse d'augmenter?

**Nick Leswick:** Est-ce que cela m'inquiète?

**Jeremy Patzer:** Oui.

**Nick Leswick:** Oui, c'est pour cela qu'on me paye: pour m'inquiéter vivement de notre cadre financier. Des frais de financement de la dette publique moins élevés valent mieux que des frais de la dette publique plus élevés, je l'admets sans peine.

**Jeremy Patzer:** D'accord. Alors, comment diable allons-nous trouver la façon de réduire ces frais? Un vocabulaire pointu existe pour désigner un niveau stable, mais stabilité n'égale pas diminution. Si ces frais ne cessent d'augmenter, ce n'est pas brillant. Comment faire pour qu'ils diminuent?

**Nick Leswick:** Écoutez, je ne me lancerai pas dans une vague explication de la chose. Il y a différentes façons de qualifier des frais « moins importants ». Sont-ils moins importants en pourcentage, en proportion de l'économie, en pourcentage du PIB? Dans ce

contexte, les frais associés à la dette publique sont en baisse, mais sur une base purement nominale, ils sont en augmentation.

**Le président:** Merci beaucoup.

Monsieur Gasparro, vous avez la parole.

**Vince Gasparro (Eglinton—Lawrence, Lib.):** Merci, monsieur le président.

Merci à tous de vous être joints à nous. Merci de votre esprit de service.

Comme vous le savez tous, le FMI a publié aujourd'hui ses Perspectives de l'économie mondiale, perspectives qu'il juge préoccupantes en raison du conflit au Moyen-Orient et de la hausse du prix du pétrole qu'il occasionne. Le FMI rapporte que, malgré ces pressions, le Canada devrait bénéficier du deuxième taux de croissance du PIB réel en importance parmi les pays du G7, soit 1,5 %.

Êtes-vous en mesure de nous dire dans quelle mesure les récents chocs mondiaux ont touché l'économie canadienne et comment elle y résiste de façon générale?

**Nick Leswick:** Bien sûr. Je vous remercie de la question.

L'année 2025 qui vient de se terminer s'est avérée plutôt agitée. La croissance de notre PIB a été inégale, voire chaotique. Le « jour de la libération » a laissé beaucoup de perturbations dans son sillage et l'annonce anticipée des droits de douane de Trump, comme je vais les appeler, avait, avant cela, causé un ralentissement de l'activité économique. Une certaine accalmie s'est installée sur le plan de l'activité économique à la suite des annonces du jour de la libération en avril dernier. De la même façon, vers la fin de l'année, on a observé de la turbulence en raison de phénomènes obscurs dans les comptes économiques, notamment les stocks et les inadéquations entre les exportations et les importations. Malgré que l'année 2025 a été mouvementée, tout indique que la transition vers l'année 2026 a été robuste et que cette nouvelle année est sur une bonne lancée. Les investissements des entreprises semblent remonter légèrement. Le sentiment général semble pointer vers une reprise des activités, ce qui est positif.

En ce qui a trait au conflit au Moyen-Orient, nous sommes tous à même de constater qu'en qualité de pays exportateur de pétrole ou d'énergie, il va nous toucher moins que les pays importateurs d'énergie du G7. Nous prévoyons une croissance économique d'environ 1,5 %, ce qui correspond au chiffre publié ce matin. C'est un taux beaucoup plus élevé que les économies d'Europe et d'Asie, qui sont davantage exposées aux événements du Moyen-Orient.

Tout cela est encourageant, toutefois les Canadiens ressentiront des pressions inflationnistes associées à la hausse des prix de l'énergie. Ces pressions inflationnistes sont susceptibles de nuire aux conditions financières, ce qui pourrait faire grimper les taux d'intérêt et resserrer d'autres indicateurs de la situation financière, comme les marchés boursiers ou d'autres taux d'emprunt. De façon plus générale, c'est préoccupant pour l'économie. Nous devons en quelque sorte trouver un équilibre entre ce qui est bon et ce qui est mauvais, de même que réfléchir à la répartition de la croissance dans l'ensemble du Canada et à la meilleure façon dont les politiques gouvernementales peuvent y contribuer.

• (1540)

**Vince Gasparro:** Je vous remercie de cette réponse très détaillée. De toute évidence, cela coïncide assez exactement avec les perspectives économiques du FMI à l'échelle mondiale, selon lesquelles il y aura une hausse de l'inflation généralisée et selon lesquelles les marchés émergents seront plus touchés simplement parce qu'ils importent la majeure partie de leur énergie. Je suis heureux que vous ayez abordé ce sujet. Je vous remercie.

À la lumière des chocs économiques mondiaux que vous avez mentionnés, pouvez-vous parler des mesures que nous prenons pour rendre l'économie canadienne plus résiliente?

**Nick Leswick:** Le gouvernement a pris des mesures pour accroître l'investissement non résidentiel des entreprises et l'investissement dans le logement, mais l'investissement dans le secteur de l'énergie, dans les corridors commerciaux, dans d'autres infrastructures... C'était une bonne politique avant le conflit au Moyen-Orient et j'ai confiance qu'il s'agit d'une bonne orientation stratégique à présent. Le Canada, grâce à son image de marque et au fait qu'il dispose d'un cadre économique sain, constitue sans doute un environnement moins risqué que les autres pays exportateurs d'énergie dans les circonstances actuelles. Cela pourrait être de bon augure pour les intentions d'investissement des entreprises.

**Vince Gasparro:** J'aimerais maintenant parler des dépenses de fonctionnement par rapport aux dépenses en capital. Nous avons passé beaucoup de temps au Comité à distinguer les dépenses de fonctionnement des dépenses en capital. J'espère que vous pourrez nous expliquer brièvement les répercussions que cela aura, à votre avis, sur notre capacité à réduire nos coûts d'exploitation et à investir davantage dans le capital.

Pouvez-vous nommer certaines répercussions que cela aurait sur l'économie canadienne?

**Nick Leswick:** Oui, c'est bien compris. Je vais demander à M. Larouche de répondre à cette question.

**Thomas Larouche:** Merci. C'est une très bonne question.

Il faut dire que cette distinction constitue un cadre d'analyse supplémentaire introduit par le gouvernement. Ce sont des données supplémentaires. Elles aident à orienter la prise de décisions afin de canaliser les activités du gouvernement vers la formation de capital.

En général, cette distinction permet deux choses. Elle constitue l'une des deux cibles budgétaires du gouvernement: l'une est de surveiller les dépenses de fonctionnement courantes et de s'assurer que, d'ici 2028-2029, les dépenses de fonctionnement quotidiennes soient assorties de recettes. C'est là une cible budgétaire clé, qui servira de guide pour l'amélioration de la gestion et de la discipline financières.

Le gouvernement s'est engagé à ce que, d'ici 2028-2029, le déficit prévu dans le budget de 2025 soit entièrement constitué de dépenses en immobilisations. Lorsqu'on prend des décisions, il faut garder le cap sur l'objectif, qui est de stimuler la formation du capital. Enfin, si nous avons des questions sur...

**Le président:** Je suis désolé. Je dois vous interrompre. Votre temps est écoulé.

Madame Gaudreau, vous avez la parole.

[Français]

**Marie-Hélène Gaudreau (Laurentides—Labelle, BQ):** Merci beaucoup, monsieur le président.

Parlons-en de l'avenir. J'ai une grande inquiétude quant aux générations futures. Je suis très soucieuse de ce qui va arriver après 2029. On parle de dépenses massives, dont une partie importante en défense. Concrètement, quel fardeau est-on en train de transférer aux générations futures?

Vous êtes capables de faire parler les chiffres. Les gens veulent savoir ce qu'il en sera après 2029, peut-être dans 20 ou 30 ans. Quel sera le montant de la dette par habitant?

Avez-vous évalué l'impact de cela à long terme sur la capacité de financer les services publics, comme Postes Canada, entre autres choses?

J'aimerais avoir votre opinion là-dessus.

**Nick Leswick:** Merci beaucoup de la question.

[Traduction]

Un rapport sur la viabilité financière à long terme est publié dans le cadre du budget. De nombreuses variables sont prises en considération dans cette projection, par exemple des hypothèses sur la productivité, sur la croissance démographique et ainsi de suite. Sur la base de ces hypothèses, l'analyse démontre que le cadre financier du gouvernement est viable, en ce sens que le niveau d'endettement du gouvernement ne dépasse pas le PIB à long terme. Cela fait partie de l'analyse que nous soumettons au gouvernement et que le gouvernement présente dans son budget.

• (1545)

[Français]

**Marie-Hélène Gaudreau:** On ne peut pas tout faire en même temps, nous en sommes tous bien conscients.

En ce qui concerne les priorités, qu'a-t-on envisagé pour la défense, les services publics et les investissements structurants?

**Thomas Larouche:** Je veux m'assurer de bien comprendre la question. De ce que je comprends, vous parlez de la façon dont le gouvernement établit ses priorités par rapport à la défense et aux autres structures.

Comme je l'ai expliqué tantôt, le gouvernement a mis en place un guide en matière d'investissement. Séparer les mesures liées aux dépenses de fonctionnement de celles liées à l'investissement aide le gouvernement à prioriser les dépenses sur lesquelles il veut miser.

En matière de défense, la plupart des investissements liés aux infrastructures ou, comme vous l'avez dit, aux investissements structurants, sont comptabilisés et classifiés comme des dépenses liées à l'investissement. Une partie des investissements va être classifiée comme des dépenses liées à l'investissement et, par ce fait même, elle sera priorisée.

Bref, c'est en quelque sorte un guide visant à faciliter la prise de décision. Le gouvernement l'a mis en place pour aider à faire les bons choix quant à ses objectifs.

**Marie-Hélène Gaudreau:** Je ne vous cacherai pas que le nouveau bac à sable réglementaire et les marges de manœuvre m'inquiètent. La gestion des priorités et l'arbitrage qui se fera m'inquiètent énormément. Cela m'amène à vous poser une question sur le filet social.

Nous subissons déjà d'énormes pressions. Je pense aux paiements de transfert versés au Québec et aux provinces pour les programmes sociaux et les services aux citoyens.

Comment peut-on garantir que le filet social ne sera pas touché? Les gens sont inquiets.

**Nick Leswick:** Je vous remercie de la question.

[Traduction]

Bien honnêtement, il n'y a aucune garantie. Il y a une ligne de revenus et une ligne de dépenses, et *a* moins *b* équivaut à un excédent ou à un déficit.

Pour garantir que ces programmes — la Sécurité de la vieillesse, le Transfert canadien en matière de santé, le Transfert canadien en matière de programmes sociaux et l'assurance-emploi — soient viables à long terme, il faut porter une attention accrue aux revenus, faire croître l'économie et veiller à ce que les politiques fiscales ne fassent pas en sorte d'éroder l'assiette fiscale. On doit effectivement veiller à ce que les dépenses — qu'il s'agisse de profils de dépenses législatives, de la Sécurité de la vieillesse ou des programmes et services non législatifs offerts par le ministère — soient assurées à longue échéance.

[Français]

**Marie-Hélène Gaudreau:** Je vais vous avouer que je suis vraiment inquiète. Nous faisons des choix. Vous parlez de priorités. Donc, quand on établit des priorités, on en laisse d'autres de côté. Quand je parle du filet social, je pense, entre autres choses, à la santé ainsi qu'aux services aux aînés et aux personnes les plus vulnérables.

Comme on l'a vu au Québec, les revendications des organisations communautaires sont des signaux. Il y a des problèmes qui ne sont pas simplement ciblés dans un secteur. Ça m'inquiète, et j'aimerais que nous soyons tenus au courant des ajustements qui pourraient avoir lieu.

Les priorités sont-elles un peu plus larges pour rassurer les citoyens? Honnêtement, ils ont bien confiance en la démocratie, comme on l'a vu, mais il va falloir que les bottines suivent les babines. Les gens sont vraiment inquiets.

Comme il ne me reste que quelques secondes, je poserai mes autres questions à mon prochain tour.

[Traduction]

**Le président:** Merci.

Nous allons passer à M. Hallan.

Bienvenue au comité OGGO, monsieur Hallan.

**Jasraj Hallan (Calgary-Est, PCC):** Merci, monsieur le président.

Je remercie les fonctionnaires de leur présence.

Cet examen des dépenses permettra-t-il de réduire le déficit?

**Nick Leswick:** L'examen des dépenses en soi ne permettra pas de réduire le déficit.

**Jasraj Hallan:** D'accord. Je voulais le confirmer, parce que le Secrétariat du Conseil du Trésor a admis la même chose, à savoir que cet exercice ne réduirait probablement pas le déficit.

À quoi sert donc l'examen s'il ne nous permet pas de réduire les dépenses pour les Canadiens?

**Nick Leswick:** De mon point de vue, comme fonctionnaire et expert au service des ministres, cela donne l'occasion de réaffecter certains programmes et services ailleurs.

**Jasraj Hallan:** Nous avons un déficit énorme. Ce gouvernement a fait doubler le déficit depuis le départ du dernier premier ministre, Justin Trudeau. Par souci de responsabilité, il est permis de croire que l'examen vise en partie une réduction des coûts. De toute évidence, ce n'est pas le cas.

Encore une fois, à quoi sert donc cet examen?

● (1550)

**Nick Leswick:** Le plan consiste à cesser de faire certaines choses pour faire plus de certaines autres, très franchement. L'esprit de cet exercice et son objectif sont de réaffecter les fonds de programmes peu performants et peu prioritaires, en prenant les économies qui y sont associées, vers d'autres initiatives et à d'autres priorités.

**Jasraj Hallan:** Cela ne constitue pas une économie. L'argent est tout simplement dépensé ailleurs.

Est-ce exact?

**Nick Leswick:** J'en conviens tout à fait. Ce cadre financier ne propose pas d'économies nettes.

**Jasraj Hallan:** Quels sont les intérêts sur la dette?

**Nick Leswick:** Si je comprends bien la question, on prévoit qu'ils se chiffreront à 60 milliards de dollars cette année.

**Jasraj Hallan:** C'est exact.

Êtes-vous en mesure de me dire ce qui est remis aux provinces au titre du Transfert canadien en matière de santé?

**Nick Leswick:** Le Transfert canadien en matière de santé pour l'exercice 2026-2027, soit le présent exercice, s'élève à 57,4 milliards de dollars.

**Jasraj Hallan:** À cause des dépenses des libéraux, il y a désormais plus d'argent affecté au service de la dette que les Canadiens doivent payer que de sommes affectées aux transferts en santé. Les banquiers et les créanciers obligataires reçoivent plus d'argent que les médecins et les infirmières.

C'est bien ce que j'en comprends? J'ai raison?

**Nick Leswick:** Je crains que vous ne me fassiez dire des choses que je n'ai pas dites, mais je suis d'accord sur la valeur nominale des frais de la dette publique par rapport à celle du Transfert canadien en matière de santé.

Oui, monsieur, c'est bien une dette.

**Jasraj Hallan:** Êtes-vous préoccupé par le fait que plus d'argent soit consacré aux intérêts sur la dette qu'aux transferts en matière de santé pour les provinces?

**Nick Leswick:** Ce que je peux dire, c'est que les frais de la dette publique sont associés à une dette négociable de 1,5 billion de dollars. Cette dette est le fruit de décisions prises sur de nombreuses générations par le gouvernement actuel et les gouvernements précédents.

**Jasraj Hallan:** Ne serait-il pas plus responsable, à une époque comme celle-ci...? Au bout du compte, qui va rembourser cette dette? Ce sont les Canadiens. Des générations de Canadiens la rembourseront sous forme d'impôts, voilà le scénario le plus probable. Ne serait-il pas plus responsable de notre part de trouver des économies là où il y a du gaspillage, afin de réduire le déficit? Ne serait-ce pas plus logique?

**Nick Leswick:** De mon point de vue, si les déficits sont viables, alors notre niveau d'endettement est gérable et il y a une stratégie budgétaire susceptible d'assurer un certain niveau de viabilité financière.

**Jasraj Hallan:** Je soulève la question parce que certaines personnes au Canada paient à présent des sommes plus importantes à l'impôt que celles qu'elles paient pour toutes leurs nécessités réunies, y compris le logement et l'habillement. Nous entendons dire qu'en un seul mois, environ 2,2 millions de Canadiens fréquentent une banque alimentaire. Que ce plan soit viable ou non, au bout du compte, ce sont les contribuables, les Canadiens, qui doivent en assumer le fardeau. Ne croyez-vous pas qu'il serait plus responsable de contribuer à réduire cette pression sur les Canadiens plutôt que d'alourdir encore leur charge, et ce, en trouvant des économies dans le cadre de cet examen?

**Nick Leswick:** Ce que j'en pense? Ce que je sais? Je sais que ce processus visait à faire en sorte que le gouvernement fonctionne de la façon la plus efficace possible, en éliminant les programmes et les services peu performants, assimilables à du gaspillage. Les sommes dégagées à la suite de cet exercice sont réaffectées à d'autres programmes et services.

Je ne veux pas argumenter, monsieur. Je suis d'accord avec le principe. C'est un bon point.

**Jasraj Hallan:** Oui, voilà...

**Le président:** Votre temps est écoulé, monsieur Hallan.

Madame Rochefort, vous avez la parole.

**Pauline Rochefort (Nipissing—Timiskaming, Lib.):** Merci, monsieur le président.

Pour faire suite aux questions de mon collègue d'en face, je me demande ce que vous pensez de l'affirmation selon laquelle l'objectif global de l'examen exhaustif des dépenses n'est pas l'austérité. Le but n'est pas d'effectuer des compressions, mais plutôt de permettre des investissements stratégiques pour moderniser le gouvernement canadien et faire en sorte que notre pays soit mieux préparé pour le XXI<sup>e</sup> siècle. Que pensez-vous de cette déclaration?

**Nick Leswick:** Je suis d'accord avec cette affirmation.

J'ai un point de vue bien équilibré. Je vois les deux côtés de la médaille. Certains préconisent un profil de déficit plus bas, une façon plus dynamique de réduire les déficits nominaux. Cependant, je comprends également que la réduction du déficit budgétaire peut constituer un frein à la croissance.

Le gouvernement actuel veut prendre les recettes tirées de cet exercice pour les réinvestir dans des initiatives, des programmes et des services gouvernementaux qui procurent un rendement économique ou social qu'il estime avantageux pour les Canadiens.

• (1555)

**Pauline Rochefort:** Je vois que vous avez le budget de 2025 avec vous. Il précise que les économies à réaliser sont réparties dans trois catégories: la modernisation des opérations gouvernementales; le recalibrage des programmes gouvernementaux; la rationalisation de l'exécution des programmes. Des cibles en dollars ont été établies pour chacun de ces trois secteurs.

Êtes-vous convaincu que les résultats de l'examen exhaustif des dépenses correspondront aux objectifs qui ont été fixés?

**Nick Leswick:** Merci. Je vais demander à M. Larouche de répondre.

[Français]

**Pauline Rochefort:** C'est bien. Merci.

[Traduction]

**Thomas Larouche:** Merci beaucoup. C'est une bonne question.

Un budget est un plan. À notre avis, l'examen exhaustif des dépenses se déroule comme prévu. Pour ces trois catégories, comme mes collègues du Secrétariat du Conseil du Trésor vous l'ont expliqué, l'objectif est de procéder aux réductions au moyen du budget principal des dépenses. Ces documents ont maintenant été déposés.

Ces trois thèmes vous donnent une idée générale de l'intention qui sous-tend l'examen, qui est axé sur les gains d'efficacité et la modernisation des opérations gouvernementales. Les économies totales sont de l'ordre de 55 à 58 % approximativement. Elles proviennent de l'efficacité des services administratifs, de la réduction des fonctions administratives et de la mise à profit de nouvelles technologies. En résumé, il s'agit d'être plus productif avec les ressources existantes.

Si l'on considère le rajustement des programmes gouvernementaux, ce volet visait l'examen de programmes qui, comme l'a dit le sous-ministre, étaient de moindre valeur ou ne donnaient pas les résultats escomptés, car les ressources qu'on y consacre peuvent être mieux utilisées.

C'est là le plan établi dans le budget. Ces rajustements ont été effectués dans le budget principal des dépenses de 2026-2027 et tout se déroule conformément au plan.

**Pauline Rochefort:** Pour revenir à la question de mon collègue au sujet des bouleversements mondiaux, êtes-vous préoccupé par les conditions économiques qui pourraient faire dérailler ce plan?

**Thomas Larouche:** Le gouvernement examine continuellement les conditions et il doit réagir au besoin. Il faut garder à l'esprit que dans les très grandes organisations comme la fonction publique fédérale, qui compte beaucoup de ministères différents, l'examen des dépenses et la recherche d'efficacité constituent des pratiques exemplaires, peu importe le pays. C'est également l'avis de l'OCDE et de nombreux observateurs. Il est donc très bien d'examiner les dépenses et de viser une amélioration de l'efficacité.

**Pauline Rochefort:** Il ne s'agit pas seulement d'une réduction tous azimuts. Là n'était pas l'objet de cet examen exhaustif des dépenses, c'est ce que j'ai entendu dire.

**Thomas Larouche:** L'exercice possède des caractéristiques des deux. Dans le budget, il est écrit que les réductions ne sont pas généralisées. En ce sens, les cibles varient d'une organisation à l'autre. Par exemple, la Défense nationale, les organismes de sécurité, la GRC et l'ASFC ont des cibles de réduction moins élevées. C'est là une reconnaissance du fait que le gouvernement a des priorités dans ce domaine.

Par sa conception même, l'examen vise à minimiser les répercussions sur la sûreté et la sécurité des Canadiens. Services aux Autochtones Canada, Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada et Femmes et Égalité des genres Canada ont également des cibles moins élevées. Les cibles varient d'une organisation à l'autre et ne sont pas universelles.

[Français]

**Pauline Rochefort:** Merci beaucoup.

[Traduction]

**Le président:** Merci beaucoup.

Allez-y, madame Gaudreau.

[Français]

**Marie-Hélène Gaudreau:** Je vais continuer ma série de questions.

On parle de transition énergétique et de croissance verte. Je pense que vous êtes tout à fait d'accord avec moi pour dire qu'une transition climatique exige des investissements massifs.

Comment le gouvernement compte-t-il maintenir ses engagements en matière d'environnement et de croissance verte, voire en faire plus, quand il en priorise d'autres, comme la défense?

• (1600)

**Thomas Larouche:** Dans le budget, le gouvernement a parlé d'une stratégie climatique. Je pense qu'il est en train de travailler sur son approche et que des détails sont à venir.

**Marie-Hélène Gaudreau:** Est-ce que ce sera dans le prochain énoncé économique?

**Thomas Larouche:** Je ne pourrais ni infirmer ni confirmer ça aujourd'hui.

**Marie-Hélène Gaudreau:** D'accord.

Ce que je me demande, c'est comment on pourra conjuguer toutes les visions pour déterminer les priorités entre la sécurité, la transition climatique et évidemment, forcément, la croissance économique.

Je peux comprendre qu'on veuille être encore plus efficace dans l'utilisation de toutes les ressources dont on dispose, mais on ne peut pas faire de miracles. Il manque de clarté. C'est pour ça que nous sommes ici aujourd'hui.

Quand les choix se feront, je me demande si nous allons avoir des surprises et si les motifs justifiant les priorités nous permettront d'expliquer clairement aux citoyens les raisons pour lesquelles les investissements ont été faits.

Dans le quotidien, les gens veulent bien essayer de se projeter dans l'avenir, mais nos jeunes ne sont toujours pas plus capables de s'acheter une première maison. Les personnes de 65 à 74 ans sont toujours laissées pour compte. Les gens ne reçoivent toujours pas ce qu'il faut lorsque les services coûtent cinq fois plus cher à cause d'outils technologiques qui ne sont pas efficaces. C'est dur à croire.

Comment décide-t-on des priorités?

Est-ce qu'on vous les donne comme ça en vous demandant de vous arranger avec les chiffres, d'envoyer ça au directeur parlementaire du budget et de vous croiser les doigts?

[Traduction]

**Nick Leswick:** C'est très difficile. Le gouvernement a du mal à concilier tout ce que vous avez décrit, soit la défense nationale, la croissance économique, le vieillissement de la population et, bien entendu, la souveraineté. Juste au cours des 48 dernières heures, on a été témoin de la réaction à l'égard d'Anthropic et de Mythos et on a compris la nécessité d'une vision pancanadienne et internationale sur la façon de nous y préparer.

Habituellement, tout cela s'appuie sur le cadre financier. Nous devons donc faire très attention aux domaines où ces dépenses supplémentaires... J'ai dit « nous », mais comme fonctionnaire qui conseille le gouvernement sur la façon dont cet argent supplémentaire doit être dépensé, je reconnais qu'il y a un large éventail de pressions et j'essaie ensuite de maintenir une base solide, comme votre collègue l'a mentionné, lorsqu'il parlait de viabilité financière. Je ne vous donne pas toute la liste, mais compte tenu des pressions exercées sur les taux d'intérêt et sur l'endettement des ménages, je suis à même d'affirmer que c'est tout un défi. Tout cela fait partie du défi et nous tentons de donner les meilleurs conseils possible au gouvernement afin qu'il puisse s'adapter.

[Français]

**Marie-Hélène Gaudreau:** Quels sont vos conseils?

Au départ, vous nous avez parlé de votre consigne. Cependant, il n'y a rien de mieux que lorsqu'on a les deux mains dedans. Il faut voir aussi ce que nous allons obtenir comme résultats en fonction des prévisions.

Nous nous entendons pour dire qu'un budget est un plan et que la situation géopolitique change constamment. Nous le savons, mais nous voulons rassurer les gens.

Aujourd'hui, que pouvons-nous leur dire, concrètement, au sujet des décisions qui ont été prises et auxquelles on donne suite concernant ce qui sera annoncé dans le prochain énoncé économique?

[Traduction]

**Le président:** La réponse devra être très brève, s'il vous plaît.

**Nick Leswick:** Dans ce contexte, je veux dire que le gouvernement est déterminé à assurer la viabilité des finances publiques. Il s'est engagé à investir dans l'économie et à travailler avec les provinces de tout le pays pour mettre en œuvre son programme.

**Le président:** Merci.

Madame Jansen, vous avez la parole.

**Tamara Jansen (Cloverdale—Langley City, PCC):** Je vous remercie.

Monsieur Keswick, c'est très agréable de vous entendre parler des deux aspects de la question. C'est fantastique.

Permettez-moi de commencer par un bref retour en arrière. Quand je siégeais au comité des finances, nous avons étudié les répercussions de l'affaire des Panama Papers, l'une des plus importantes fuites financières de l'histoire. Qu'avons-nous appris à ce moment-là? Nous avons appris que des milliards de dollars étaient transférés par le biais de sociétés-écrans dissimulées dans des pays étrangers, à l'abri de toute transparence et, dans bien des cas, hors de portée des organismes d'application de la loi. Nous avons très clairement entendu dire que le Canada avait un gros problème d'ordre structurel.

Le CANAFE est l'organisme au cœur de cette lutte. Il a le mandat de surveiller les opérations financières suspectes, de détecter les opérations de blanchiment d'argent et de transmettre des renseignements aux organismes d'application de la loi. Autrement dit, c'est l'organisme chargé de faire le suivi de l'argent. Voici qui me préoccupe. Au moment même où la criminalité financière devient de plus en plus sophistiquée, où nous luttons contre des problèmes comme le trafic de fentanyl, le crime organisé, le contournement des sanctions et les flux internationaux de capitaux, voilà que nous parlons de réduire le budget du CANAFE.

Je veux établir un lien avec quelque chose de plus récent. Nous avons constaté que des mouvements de fonds canadiens, — fonds de pension et capitaux d'investissement — vers des États étrangers comme les Bermudes ou les îles Caïmans soulevaient de vives inquiétudes. De plus, nous savons que la société Brookfield, à laquelle est lié notre premier ministre, dispose de structures d'investissement à l'étranger. Pour être clair, les structures à l'étranger ne sont pas forcément illégales, mais c'est justement là que réside le problème. Voilà ce que nous a appris l'affaire des Panama Papers. Ce n'est pas l'illégalité qui pose problème, mais bien le manque de transparence. C'est la capacité de transférer des fonds par le biais de structures complexes dont la propriété est dissimulée, dont les obligations fiscales sont réduites au minimum et dont la responsabilité devient facultative. C'est précisément cet espace que le CANAFE est censé surveiller.

Permettez-moi de vous poser une question évidente: comment pouvons-nous prétendre être sérieux en matière de transparence financière si nous réduisons le budget de l'organisme mandaté pour détecter les flux financiers suspects? Nous sommes en train de reculer en ce qui concerne notre capacité réelle à appliquer la loi. C'est comme si nous installions un système d'alarme à la fine pointe de la technologie et que nous congédiions le gardien de sécurité.

Voici ma question à l'intention des fonctionnaires. Si nous demandons au CANAFE d'en faire plus, de faire le suivi d'un plus grand nombre de transactions, d'imposer des pénalités plus sévères et de surveiller des flux financiers de plus en plus complexes, comment pourra-t-il y arriver avec moins de ressources?

• (1605)

**Nick Leswick:** Je vous remercie pour votre question.

Pour être honnête, je suis un peu mal à l'aide de parler du CANAFE, alors que ses représentants ne sont pas ici pour expliquer comment ils composeraient avec les réductions proposées. Je suis d'accord avec la prémisse de votre question concernant la responsabilité du CANAFE en matière de renseignement et de surveillance, notamment en ce qui a trait à la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement d'activités terroristes, ainsi qu'à la surveillance générale qu'il exerce sur les opérations suspectes, que ce soit dans des paradis fiscaux à l'étranger, ou sur les fonds qui transitent par des entreprises de services monétaires. La liste est longue.

En l'absence de représentants du CANAFE, je ne peux pas dire où ils auraient trouvé leurs ressources pour leurs propositions d'épargne. Tout ce que je peux dire, c'est que j'espère qu'un organisme comme le CANAFE — et je ne parle pas nécessairement du CANAFE ici — ne réduira pas ses ressources dans les domaines que vous avez évoqués, qui sont d'une priorité absolue.

**Tamara Jansen:** Au moment où nous menions notre étude sur le CANAFE, ses représentants nous ont clairement dit qu'ils manquaient déjà de ressources. Il me semble donc inconcevable que leurs ressources soient encore réduites. Je m'inquiète du message que cela envoie à ceux qui tentent de cacher leur argent, de transférer des fonds à l'étranger ou de blanchir de l'argent dans notre système.

Le CANAFE manquait déjà de ressources — comme nous l'ont dit ses représentants qui ont témoigné devant le Comité —, et voilà que nous réduisons encore davantage leur budget.

**Nick Leswick:** Je partage votre inquiétude et je ne vais pas vous mentir. Ce que nous demandons au CANAFE et à toute autre organisation, c'est de réaliser des économies grâce à de potentiels gains

d'efficacité administrative. Je sais que cela peut sembler très vague, mais dans une organisation comme le CANAFE, qui reçoit des dizaines, voire des centaines de milliers de signalements d'opérations suspectes — c'est sa raison d'être —, combien de personnes, de systèmes, de mesures d'efficacité ou de seuils a-t-il à sa disposition pour collaborer avec les institutions financières pour optimiser cet effort?

C'est précisément le but de l'exercice, mais je ne veux pas minimiser ce que vous dites sur l'importance du travail du CANAFE.

**Tamara Jansen:** J'habite à environ une heure de route de Vancouver. S'il y a une leçon que nous avons apprise, c'est que le blanchiment d'argent a cours dans le secteur immobilier, dans le trafic d'opioïdes et dans les casinos. Honnêtement, je suis renversée par les ravages que cela a causés dans cette région. Et voilà que nous aurons désormais moins de surveillance parce que le CANAFE recevra moins d'argent, alors qu'il était déjà sous-financé il y a cinq ans, comme je l'ai dit. Cela n'a aucun sens. Force est de constater que le tissu de la société canadienne s'effrite à cause de cela et que le CANAFE reçoit de moins en moins d'argent.

• (1610)

**Nick Leswick:** Je suis tout à fait d'accord. Le président, M. McCauley, m'a souvent rappelé qu'il fallait faire une distinction entre le gouvernement et des hauts fonctionnaires devant ces comités. Je ne parle donc pas au nom du gouvernement ni du ministre. Le ministre est tout à fait au courant de ce que vous venez de dire. Il est allé à Surrey. Il connaît la stratégie de suivi de l'argent. Il était à Surrey il y a quelques semaines. Il était à Brantford. Il est tout à fait au courant du point que vous soulevez, et il a déployé le CANAFE dans ce contexte.

**Tamara Jansen:** Sauf qu'il dispose de moins d'argent. Je trouve cela tout à fait insensé. Il manquait déjà de ressources il y a cinq ans. C'est mon dernier commentaire.

Il y a moins d'argent et davantage de problèmes. Je ne vois pas comment cela pourrait fonctionner.

**Nick Leswick:** Tout ce que je peux dire, c'est que j'espère revenir devant vous dans six mois avec des représentants du CANAFE pour vous faire part des progrès réalisés dans la région dont vous parlez et des ressources qui y sont affectées. C'est l'engagement que je prends envers vous et le Comité.

**Le président:** Parfait. Espérons que ce sera le CANAFE et vous, et non pas le CANAFE et Mythos.

Madame Khalid, vous avez la parole pour cinq minutes. Ce sera ensuite au tour de Mme Block et, pour terminer, de Mme O'Rourke.

**Iqra Khalid (Mississauga—Erin Mills, Lib.):** Merci beaucoup, monsieur le président.

Dans le même ordre d'idées, le ministre des Finances a récemment annoncé une initiative de collaboration entre le CANAFE et les services locaux d'application de la loi afin qu'ils travaillent main dans la main. Il s'agit là, à mon avis, d'un moyen beaucoup plus efficace pour lutter contre les crimes financiers comme l'extorsion et le blanchiment d'argent. Pour faire des gains d'efficacité, je pense que c'est justement la portée que doit avoir un examen exhaustif des dépenses. Nous devons trouver des moyens permettant aux différents ministères et organismes de travailler en équipe et au lieu de fonctionner en silos.

Monsieur Leswick, pouvez-vous nous aider à comprendre la portée de l'examen exhaustif des dépenses et nous expliquer comment la collaboration entre les différents ministères vous aide à atteindre vos objectifs?

**Nick Leswick:** Je vais céder la parole à M. Larouche.

**Thomas Larouche:** Je ne peux pas parler précisément de l'exemple que vous venez de mentionner, mais en général, aux fins de l'examen exhaustif des dépenses, les ministères ont reçu la directive de s'attarder aux domaines qui faisaient double emploi. Dans leurs propositions, ils devaient trouver moyen de faire des gains d'efficacité en vérifiant si leur ministère faisait double emploi avec une autre entité ou s'il leur était possible de mieux collaborer et de s'appuyer sur un seul programme.

Oui, c'était là un élément du modèle. De manière générale, cet exercice visait à accroître l'efficacité, en trouvant des moyens d'accomplir le même volume de travail plus efficacement, avec moins de ressources.

**Iqra Khalid:** Quelles sont vos attentes à l'égard de cet examen? Selon vous, comment le Comité pourra-t-il contribuer à alimenter votre réflexion?

**Thomas Larouche:** D'un point de vue macroéconomique, si nous prenons un peu de recul, l'examen exhaustif des dépenses s'appuie sur le principe qu'il faut déterminer dans quelle direction s'en allait la fonction publique. Nous avons constaté qu'entre 2015 et 2024, soit sur une période de dix ans, la taille de la fonction publique a considérablement augmenté. Nous avons examiné la question. D'après un graphique présenté dans le budget, l'augmentation a été de 40 %. C'est beaucoup. Au cours de la même période, la population canadienne a augmenté de 16 %. Quand nous examinons la situation, nous devons voir si nous obtenons les services ou les programmes que nous offrons justifient ce coût supplémentaire.

Une partie de l'objectif de cet examen exhaustif des dépenses était de ramener la taille de la fonction publique à un niveau plus viable, c'est-à-dire en fonction d'une période de temps plus longue — en fait, c'était après la pandémie de COVID-19 —, et de revenir ensuite à une croissance moyenne un peu plus viable. Il s'agit d'un rajustement, en quelque sorte. L'idée, c'est d'accroître l'efficacité en revenant aux niveaux de croissance d'avant la pandémie. C'est là un élément essentiel de l'exercice.

Pour revenir à ce que je disais tout à l'heure, plus de la moitié des économies proviennent directement des gains d'efficacité, mais il y a aussi un volet qui porte sur les programmes. Le gouvernement fédéral propose-t-il des programmes qui font double emploi avec ce que font les provinces, individuellement ou collectivement? C'est un autre élément sur lequel nous nous penchons dans le cadre de cet examen.

• (1615)

**Iqra Khalid:** Je suis contente que vous souleviez ce point. C'est justement sur cela que porte ma prochaine question.

Comment mesurez-vous l'efficacité par rapport au rendement des différents ministères, sachant à quel point les programmes qu'ils offrent sont différents?

Par exemple, le ministère des Femmes et de l'Égalité des genres, le ministère des Anciens Combattants et le ministère de la Défense nationale servent des composantes très différentes de la société canadienne. Comment mesurez-vous ce qui est plus efficace et ce qui ne l'est pas?

**Thomas Larouche:** Nous ne disposons pas d'un indicateur unique applicable à tous les ministères. Dans le cadre de ce processus, les ministères se sont appuyés sur une diversité d'indicateurs, comme les évaluations de programmes et l'analyse des données. Ils ont une assez bonne idée de la portée de leurs programmes et de ce qui est efficace et de ce qui l'est moins. Les fonctionnaires ont aidé les ministres à élaborer leurs propositions d'économies. Ils ont indiqué au gouvernement quels domaines étaient un peu moins efficaces pour diverses raisons. En général, la décision a été prise au niveau ministériel, celui qui connaît le mieux les programmes.

Ensuite, des organismes centraux comme le ministère des Finances, le Conseil du Trésor et le Bureau du Conseil privé ont aidé les décideurs à prendre des décisions éclairées quant aux domaines sur lesquels ils devaient se concentrer. Le rôle des organismes centraux consistait à veiller à ce qu'il n'y ait pas de problèmes liés à l'intégrité des programmes, à ce que les réductions soient viables et à ce que la santé et la sécurité des Canadiens soient protégées.

**Le président:** Merci beaucoup.

Madame Block, c'est à vous.

**Kelly Block (Sentier Carlton—Eagle Creek, PCC):** Je vous souhaite la bienvenue et je vous félicite pour votre nomination à cette nouvelle fonction de sous-ministre dont vous vous acquittez depuis quelques mois.

Je vais revenir aux questions de mon collègue, M. Hallan, concernant le coût de notre dette nationale.

Je constate que ce coût a doublé sous Justin Trudeau et que l'actuel premier ministre prévoit dépenser encore plus que ce que le précédent gouvernement avait prévu, ce qui, à mon avis, occasionne des déficits encore plus élevés et une augmentation des coûts pour les Canadiens. Après tout, les déficits d'aujourd'hui sont les impôts de demain.

Monsieur Leswick, en tant que sous-ministre, quelles leçons avez-vous tirées ou tirez-vous de l'examen exhaustif des dépenses qui pourraient s'appliquer à l'avenir aux dépenses et examens? Est-ce que vous élaborez un plan pour réduire le déficit, si ce n'est pas à court terme, du moins à moyen ou à long terme?

**Nick Leswick:** Pour être tout à fait honnête, l'examen exhaustif des dépenses a été un exercice approfondi comparativement à d'autres processus d'examen des dépenses, que ce soit le plan d'action pour la réduction du déficit du premier ministre Harper ou même l'examen des programmes mené à la fin des années 1990. C'était un exercice de fond.

En tant que passionné des cadres budgétaires, je dirais que c'est une démonstration que ce genre de réaffectations peut se produire au gouvernement. Ce n'est pas sans conséquence: des programmes sont supprimés et les parties prenantes et employés associés à ces programmes sont touchés. Cela démontre toutefois que nous — et je parle seulement du point de vue du gouvernement au sens général, c'est-à-dire des ministères et des fonctionnaires — sommes en mesure de réaffecter des ressources. Il n'y a pas de gouffre politique qui nous empêche de le faire. C'est une leçon à tirer, du moins de mon point de vue.

En réponse à votre deuxième question, tout ce que je peux dire, c'est que nous proposons différentes options au gouvernement. Ce dernier a clairement indiqué qu'il souhaitait maintenir le ratio du déficit au PIB sur une trajectoire descendante afin que les déficits restent viables par rapport à notre économie. Nous en sommes conscients. Toutes les propositions de dépenses ou d'impôts que nous présentons s'inscrivent dans le contexte du garde-fou budgétaire que le gouvernement s'est lui-même fixé.

• (1620)

**Kelly Block:** Je vous remercie de votre réponse.

Étant députée depuis près de 18 ans et membre de ce comité pour la troisième fois, je dirais qu'il est clair que notre cycle budgétaire permet de réaffecter périodiquement des fonds au sein d'un ministère, comme le confirme le Budget supplémentaire des dépenses et les processus en place.

Je reviens à l'objectif de l'examen exhaustif des dépenses. Si c'est seulement d'avoir la capacité de réaffecter des fonds, je pense que c'était déjà possible. Ma question est la suivante: à quelle fréquence le ministère des Finances prévoit-il entreprendre des examens semblables des dépenses dans l'avenir?

Est-ce que cela va devenir une pratique courante pour le gouvernement, et dans quel but, si ce n'est pour commencer à s'attaquer au déficit et au fardeau de la dette des Canadiens?

**Nick Leswick:** Concernant votre première observation — et d'autres sous-ministres présents à cette table pourront en témoigner eux-mêmes —, j'ai l'impression que les ministères se sentent un peu coincés, même s'ils jouissent d'une certaine souplesse juridique, dans le cadre de leur enveloppe budgétaire, pour réaffecter des fonds d'un programme à l'autre. Selon moi, une fois que le gouvernement fait leurs annonces et établit ces allocations en fonction de subventions et de programmes de contribution particuliers, ils se sentent contraints de procéder à des réaffectations entre ces programmes, même s'ils s'inscrivent dans un même crédit, tel que déterminé par les parlementaires. Pour être honnête, je pense qu'ils procèdent à ces réaffectations uniquement dans le cadre d'un exercice pangouvernemental. Ce genre d'exercice donne aux ministères la possibilité de présenter des propositions de réaffectations. C'est du moins mon point de vue.

Pour ce qui est de votre deuxième question, même si les sous-ministres — et j'en suis un dans de mon propre ministère — ont une certaine latitude pour procéder à des réaffectations, je pense qu'il est très difficile de le faire sans s'appuyer sur une initiative gouvernementale, comme celles qui sont généralement lancées dans le cadre d'un budget ou d'une mise à jour. J'ignore si une autre proposition d'examen des dépenses sera présentée avant que le gouvernement du jour — et cela relève actuellement de mon ministre et du premier ministre — ne le fasse.

En ce moment, nous ne travaillons pas sur cela.

**Kelly Block:** Je vous remercie.

**Le président:** Merci.

Mme O'Rourke va conclure cette ronde de questions.

Soyez la bienvenue au Comité permanent des opérations gouvernementales et des prévisions budgétaires. Vous disposez de cinq minutes, allez-y.

**Dominique O'Rourke (Guelph, Lib.):** Je vous remercie, monsieur le président.

Je vais revenir au déficit et chercher à comprendre pourquoi toutes les dépenses déficitaires ne sont pas égales.

Nous discutons ici du budget. Il y a des dépenses, des dépenses gouvernementales comme le fonds d'intervention stratégique, les allègements tarifaires régionaux, les investissements en capital ou la formation professionnelle. C'est de l'argent que le gouvernement dépense, mais dans le contexte mondial, cela ne représente qu'une bouée de sauvetage pour beaucoup de grands employeurs et de secteurs.

Il y a ensuite des recettes auxquelles on a renoncé, comme la réduction du taux effectif marginal d'imposition grâce à la superdéduction pour la productivité, qui donne en fait au Canada le plus faible taux effectif marginal d'imposition parmi les pays du G7, mais ce sont des revenus que nous percevons maintenant. Cette mesure aide vraiment les entreprises touchées par les droits de douane et elle leur permettra d'investir dans leurs propres immobilisations, installations ou technologies propres, tout en attirant des investissements étrangers et en encourageant l'investissement national.

À votre avis, est-il nécessaire de se lancer dans ce genre de dépenses dans le contexte géopolitique actuel et dans le contexte économique canadien où des entreprises et des secteurs sont ciblés par des tarifs injustes et où il est utile de protéger les emplois et les moyens de subsistance des collectivités, étant donné que nous finirons quand même par en payer la facture sous forme de services sociaux?

Je me demande si vous êtes d'accord.

**Nick Leswick:** Je vous remercie pour cette question.

Je peux certes comprendre pourquoi le gouvernement souhaite offrir un soutien à certaines entreprises pour les aider à traverser les turbulences tarifaires actuellement imposées par l'administration américaine. La durée de ce soutien reste encore à déterminer, mais nous sommes probablement tous d'accord avec cette logique. Je comprends ce que le gouvernement essaie de faire en travaillant avec ces secteurs et les entreprises touchées.

• (1625)

**Dominique O'Rourke:** Dans le même ordre d'idées, le gouvernement fait des investissements importants que bien des gens attendent depuis longtemps au Canada, par exemple, pour soutenir nos forces armées, stimuler la construction dans l'Arctique et mettre en œuvre de grands projets pour faire rouler l'économie. Ces projets ont toujours été importants, mais nous décidons de les mener à bien maintenant.

La distinction entre les dépenses en capital et les dépenses de fonctionnement dans ce budget est une chose très courante dans les budgets municipaux, du moins en Ontario. Est-ce que cela permet au gouvernement d'avoir une vision claire du rendement des investissements dans ces infrastructures de base et de la manière dont ces investissements contribueront à une économie plus florissante?

**Nick Leswick:** Je pense que le cadre de budgétisation des investissements en capital permet au gouvernement d'atteindre son objectif, qui est de mettre en évidence la part des dépenses censée être consacrée à la création de nouveaux investissements des entreprises. Même si cela ne plaît pas à tout le monde, le but n'est pas de diluer la manière dont nous présentons nos états financiers dans les comptes publics. Il s'agit d'un mécanisme complémentaire visant, je le répète, à mettre en évidence la part des dépenses consacrée aux investissements par opposition aux dépenses non liées aux investissements. Je pense que cela est efficace. Comme vous l'avez dit, d'autres pays l'utilisent et nous l'essayons pour voir s'il nous convient.

[Français]

**Dominique O'Rourke:** J'aimerais poser une dernière question en français.

Vous venez de faire l'exercice de révision. A-t-on mis en place des mesures pour avoir un processus d'amélioration continue concernant les processus ou les technologies?

Comme vous le dites, le contexte change. Tout le monde souhaite qu'un jour, on n'ait pas besoin des grosses dépenses pour soutenir nos industries, qui sont vraiment en train d'être attaquées. Alors, quand les conditions économiques changent, que l'économie va mieux et qu'on a besoin de moins de dépenses dans ce secteur, comment amorce-t-on le processus de réallocation, et comment les ministères peuvent-ils continuer ce processus d'amélioration à leur gré?

**Thomas Larouche:** Je vous remercie beaucoup. C'est une excellente question.

En fait, les organisations internationales, dont l'Organisation de coopération et de développement économiques, ou OCDE, recommandent qu'il y ait en effet un processus d'amélioration continue. C'est vraiment une activité de base dans la gestion des finances publiques. Au Canada, un gros exercice vient de se conclure, mais cela a été un peu sporadique.

Dans le budget, on a annoncé qu'il y aurait, à l'avenir, un processus d'amélioration continue ou d'examen, si vous voulez, mais plus ciblé. Ce n'est donc pas nécessairement un exercice visant à regarder tous les ministères, mais plutôt à regarder certains thèmes pour s'assurer — comme vous le dites très bien — que les programmes sont toujours nécessaires, qu'on tient effectivement compte des nouvelles conditions économiques et qu'on va également chercher des gains d'efficacité. Donc, un processus d'amélioration continue nous permettra, si vous voulez, d'être flexibles et de répondre aux conditions lorsqu'elles évoluent.

Merci.

[Traduction]

**Le président:** Nous avons terminé. Je vous remercie de votre présence et du temps que vous nous avez consacré.

Nous allons suspendre la séance quelques instants afin d'accueillir nos prochains témoins.

• (1625) \_\_\_\_\_ (Pause) \_\_\_\_\_

• (1630)

**Le président:** Merci de votre patience. Nous voilà de retour.

Bienvenue à nouveau, madame DeSousa. Je dois exprimer ma déception que vous ayez choisi d'aller à New York au lieu d'assister à la dernière réunion de notre comité, mais nous comprenons que vous étiez là-bas pour le travail.

Cela dit, c'est un plaisir de vous revoir. Je crois comprendre que vous avez une déclaration préliminaire à faire. Vous disposez de cinq minutes et nous entendrons ensuite M. Lebeau.

C'est à vous.

**Sharon DeSousa (présidente nationale, Alliance de la fonction publique du Canada):** Bonjour à tous. Je m'appelle Sharon DeSousa et je suis présidente nationale de l'Alliance de la fonction publique du Canada.

Je suis ravie de me joindre à vous aujourd'hui depuis le territoire traditionnel non cédé de la nation algonquine anishinabe que je remercie de nous accueillir sur ses terres et d'en assurer l'intendance.

Je remercie les membres du Comité de nous avoir invités à contribuer à leur examen exhaustif des dépenses.

L'Alliance de la fonction publique du Canada, l'AFPC, est le plus important syndicat du secteur public au Canada, représentant plus de 240 000 membres, dont plus de 180 000 sont des fonctionnaires. Selon le Conseil du Trésor, 57,7 % des fonctionnaires fédéraux travaillent à l'extérieur de la région de la capitale nationale. D'un bout à l'autre du pays, ils fournissent des services essentiels sur lesquels compte chaque jour des millions de personnes.

Lors d'une réunion antérieure, le secrétaire du Conseil du Trésor a décrit cet examen comme étant un exercice de « réaffectation », mais l'AFPC est d'un autre avis. Pour nous, c'est une réduction des services, un exercice de compression. Au cours des trois prochaines années, le gouvernement prévoit réduire ses dépenses de 56,7 milliards de dollars dans l'ensemble des ministères, sans preuve évidente que les services peuvent être maintenus avec moins de ressources.

Le président du Conseil du Trésor a dit au Comité qu'il ne s'agissait pas « d'une mesure de réduction des effectifs ». Cependant, un haut fonctionnaire a confirmé que 25 000 fonctionnaires ont déjà reçu une lettre les informant qu'ils pourraient être touchés par un réaménagement des effectifs. Il s'agit là d'un nombre sans précédent. Nous avons aussi entendu dire que les ministères cherchent à rassurer les travailleurs touchés. Il n'y a rien de rassurant dans ce processus. Les syndicats n'ont pas été consultés avant que ces décisions soient prises, et ils ne se sont pas engagés concrètement dans ce processus.

Malgré les assurances données selon lesquelles les services de première ligne ne seront pas affectés, les témoignages entendus devant ce comité brossent un tableau bien différent. Le gouvernement supprime des emplois dans la fonction publique tout en continuant à externaliser le travail au lieu de renforcer les capacités internes. Les dépenses engagées au titre des services professionnels et spéciaux se maintiennent à un niveau élevé de 26 milliards de dollars. Certaines catégories restreintes, comme les services de TI et de consultation en gestion, masquent la réalité: il y a moins d'employés et plus de pression sur les services publics.

Plus de 14 000 membres de l'AFPC ont déjà reçu des avis de réaménagement des effectifs, dont près de 400 à Sécurité publique Canada. La moitié des employés du centre des opérations gouvernementales du ministère ont été informés que leur poste était menacé, ce qui compromet la coordination et le soutien nécessaire 24 heures sur 24 en cas d'urgence nationale. À Santé Canada, près de 900 membres ont reçu des avis de réaménagement des effectifs. Ces réductions risquent d'affaiblir la réglementation des médicaments pharmaceutiques et des produits de santé. À l'Agence canadienne d'inspection des aliments, plus de 20 % des effectifs sont supprimés, ce qui risque de ralentir les interventions en cas d'éclotions de maladies d'origine alimentaire.

Les compressions arbitraires ne tiennent pas compte des besoins d'une population croissante et vieillissante. Elles ne font que ralentir la prestation des services, réduire la capacité administrative et entraver les processus découlant des obligations ministérielles et juridiques, notamment de la Loi sur l'équité salariale. Le gouvernement accuse un retard de plusieurs années dans la mise en place d'un plan d'équité salariale pour les travailleurs au sein de l'administration publique centrale, et le bureau de la commissaire à l'équité salariale manque cruellement de personnel. De plus, le projet de modernisation de la Loi sur l'équité en matière d'emploi a peu progressé, notamment la mise en œuvre des recommandations du groupe de travail de 2023.

Les collectivités, les municipalités, les chercheurs et les acteurs du milieu rural partagent ces préoccupations. Ces compressions auront pour effet de réduire la capacité de prestation de services et d'affaiblir les services publics dont dépendent les Canadiens. L'AFPC exhorte le Comité à approfondir son examen et à entendre un spectre plus large de voix, notamment celles des syndicats et des acteurs concernés de partout au pays. Si le gouvernement veut vraiment bâtir un Canada plus fort, il doit investir dans les services publics et dans les travailleurs qui en assurent la prestation. Investir dans les services publics n'est pas facultatif. C'est essentiel à la santé, à la sécurité et au bien-être de tous.

Je vous remercie.

• (1635)

**Le président:** Merci beaucoup.

Monsieur Lebeau, c'est à vous.

[Français]

**Frédéric Lebeau (président national, Syndicat des agents correctionnels du Canada):** Bonjour à tous.

Je m'appelle Frédéric Lebeau. Je suis président du Syndicat des agents correctionnels du Canada affilié à la Confédération des syndicats nationaux, ou CSN.

Bien que j'occupe cette fonction, mon poste d'attache demeure celui d'agent correctionnel de niveau 2 à l'Établissement Archambault, plus précisément au Centre régional de santé mentale.

À mes côtés, aujourd'hui, se trouve le deuxième vice-président du Syndicat, M. Daniel MacKinnon, qui occupe également le poste d'agent correctionnel de niveau 2, à l'Établissement de Matsqui, dans la région du Pacifique.

À titre de représentants d'environ 7 500 agents et agentes correctionnels au pays, nous intervenons aujourd'hui afin de vous faire part de notre perspective quant aux récentes compressions budgétaires

annoncées lors de l'examen exhaustif des dépenses et dans le dernier budget fédéral.

D'entrée de jeu, dès l'annonce du budget de 2025 à la Chambre des communes, nous avons appris que les fonctionnaires écopaient d'une réduction des prestations de retraite, pour une économie non négociée d'une valeur équivalente à environ 0,8 % de notre traitement. Pour nous, les agentes et les agents correctionnels, qui peignons souvent à nous rendre à l'âge normal de la retraite en raison de conditions de travail entraînant le cumul de lourds coûts sur le plan psychologique, la décision unilatérale du gouvernement de réduire nos prestations de retraite fait fi des réalités de notre rôle. Pour nous, le fait qu'on se serve à même nos prestations de retraite déjà consenties est un manque de respect envers nos membres, qui risquent beaucoup dans l'exercice de leurs fonctions de sécurité publique.

Ce n'est que le 26 février dernier que le Service correctionnel du Canada, ou SCC, nous a enfin transmis quelque information que ce soit sur les effets directs sur nos membres des mesures qu'il entendait prendre pour se conformer aux compressions budgétaires de 132,2 millions de dollars qui lui reviennent.

En premier lieu, le SCC a annoncé la conversion de l'Établissement Grierson, un centre pour hommes situé dans les Prairies, en pénitencier pour femmes. Cela a entraîné un réaménagement des effectifs qui a touché 15 membres qui sont déjà en fin de carrière et qui, maintenant, sont contraints de prendre des décisions plus rapides quant à leur avenir. Pour notre part, nous ne comprenons pas comment le Service correctionnel entend réaliser des économies en changeant la vocation de cet établissement, car plusieurs modifications d'infrastructure s'imposent et plusieurs ressources humaines devront quand même y être consacrées sous sa nouvelle vocation.

Le SCC nous a informés qu'il souhaitait regrouper un certain nombre d'officiers de certains pénitenciers qui se trouvent à proximité les uns des autres. Par contre, le SCC s'est rapidement ravisé et a réduit la liste des établissements pour lesquels il compte adopter un modèle de gestion des agents correctionnels plus polyvalent. Pour les établissements qui demeurent dans la mire du SCC, nous nous inquiétons du modèle qu'il semblait proposer, soit celui d'une main-d'œuvre regroupée entre les sites avoisinants.

Nous sommes d'avis que, si le SCC procède comme il nous l'a indiqué, en mettant fin à toute entente que nous avons négociée pour encadrer le mouvement de la main-d'œuvre entre les établissements à sécurité minimale et ceux à sécurité moyenne ou maximale, il ne réalisera aucune économie, et nos membres les plus anciens perdront la chance de travailler dans des endroits leur permettant de décompresser vers la fin de leur carrière. Une augmentation des taux d'absentéisme et de blessures liées au stress psychologique est à prévoir, ainsi qu'une multiplication des demandes de mesures d'accommodement pour des personnes pour qui le passage en établissement à sécurité maximale ou moyenne a déjà épuisé leurs réserves psychologiques.

Le SCC prévoit récupérer une quarantaine d'équivalents temps plein, ou ETP, en réduisant de moitié la patrouille mobile de jour, qui a pour mandat de surveiller le périmètre et de répondre aux incidents qui pourraient survenir, tels que des tentatives d'évasion ou l'introduction de contrebande. De plus, on va supprimer tous les postes liés au programme d'intégrité, créé en 2008 et doté d'effectifs répartis dans 22 établissements, s'agissant de 54,6 équivalents temps plein, pour permettre une réponse ponctuelle à la multiplication des livraisons, qui se font maintenant par drone ou en les lançant par-dessus les murs. Plusieurs établissements perdront ainsi des effectifs dans des tours, dans nos cours ou dans d'autres secteurs d'activité.

Le SCC a tenté d'expliquer ses choix de réduction de personnel par l'introduction de technologies pour contrer le trafic de drogue et de contrebande au sein des établissements carcéraux. Tandis que certaines technologies sont en effet utilisées pour aider les agents correctionnels à réduire le fléau qu'est devenue l'introduction de drogues et de contrebande par drone et l'utilisation de microtéléphones cellulaires, le crime organisé révisé sans cesse ses méthodes, de sorte que toutes les technologies deviennent rapidement désuètes et contournables.

Lors de ces annonces, et toujours en lien avec les services directement affectés à la lutte contre les stupéfiants en milieu carcéral, le Service correctionnel a également annoncé un modèle régional de chiens détecteurs de drogue. À ce jour, chaque établissement a deux ou trois maîtres-chiens parmi ses effectifs. La décision de regrouper les effectifs selon un modèle régional risque de diminuer la performance de nos chiens détecteurs ainsi que de réduire l'effet dissuasif de la présence de nos maîtres-chiens lors d'activités de secteurs, tout en augmentant les dépenses et en réduisant les activités de fouille.

Plusieurs postes au sein des unités d'intervention structurée, ou UIS, seront également abolis. Les UIS seront classées en deux catégories, soit les petites et les grandes.

● (1640)

L'effectif d'agents correctionnels sera ajusté en conséquence. Il en découlera une réduction globale de 21,78 équivalents temps plein sur l'ensemble des établissements, soit Port-Cartier, Edmonton, Saskatchewan, Kent et Atlantique, Donnacona et Millhaven. L'alignement de la taille des UIS sur la fréquentation réelle des détenus risque de se traduire par une hausse de la violence et rendra plus difficile le respect des obligations du Service correctionnel envers les détenus qui sont en UIS. De plus, 29 postes multifonctionnels dans les unités de 96 lits seront supprimés ainsi que 22 postes d'escorte.

Le SCC souhaite également couper dans la formation des nouvelles recrues ainsi que dans la formation continue des agents correctionnels. Ces coupures viendront compromettre la sécurité en établissement, et elles auront un impact sur le niveau de préparation des recrues lors de leur arrivée en établissement. Il est à noter qu'avant les coupures découlant du budget fédéral, le SCC et le syndicat étaient d'avis qu'il fallait plutôt augmenter la qualité et le nombre de ces formations offertes aux agentes et agents correctionnels.

Merci.

[Traduction]

**Le président:** Merci beaucoup.

Nous allons commencer par M. Caputo.

Monsieur Caputo, bienvenue au Comité permanent des opérations gouvernementales et des prévisions budgétaires. Vous disposez de six minutes.

**Frank Caputo (Kamloops—Thompson—Nicola, PCC):** Merci beaucoup, monsieur le président.

Merci également nos témoins, M. Lebeau et M. MacKinnon. J'ai évidemment eu beaucoup d'échanges avec le Syndicat des agents correctionnels du Canada, le SACC, et je tiens à vous souhaiter la bienvenue à tous les deux dans vos nouvelles fonctions. Nous n'avons pas encore eu l'occasion de nous rencontrer officiellement en comité.

Monsieur MacKinnon, j'ai quelques questions pour vous.

Monsieur Lebeau, n'hésitez pas à intervenir.

Les drones constituent un énorme problème qui a une incidence directe sur la sécurité des agents. Est-ce exact?

● (1645)

**Daniel MacKinnon (deuxième vice-président national, Syndicat des agents correctionnels du Canada):** Oui, c'est exact.

**Frank Caputo:** En fait, ils livrent des produits de contrebande, des drogues, des lames en céramique et d'autres objets du genre qui peuvent être utilisés pour poignarder les agents. Est-ce exact?

**Daniel MacKinnon:** C'est exact.

**Frank Caputo:** En fait, les drones et les drogues dans les prisons constituent un énorme problème dont nous constatons déjà les répercussions.

Connaissez-vous l'Établissement de la vallée du Fraser, monsieur MacKinnon?

**Daniel MacKinnon:** Oui, monsieur.

**Frank Caputo:** Que pensez-vous du programme — vous le connaissez peut-être — qui permet d'amener des chiens dans cet établissement et de laisser les détenues s'en occuper? Connaissez-vous ce programme?

**Daniel MacKinnon:** Oui, je le connais.

**Frank Caputo:** Très bien. Savez-vous qu'un chien a fait une surdose de narcotiques, d'après ce qu'on m'a dit? Est-ce exact?

**Daniel MacKinnon:** Je ne peux pas me prononcer là-dessus. Je ne suis pas au courant.

**Frank Caputo:** D'accord. C'est simplement ce qu'on m'a dit.

Comment se répartissent les suppressions d'emplois au Service correctionnel du Canada, le SCC, entre la direction et les employés de première ligne?

**Frédéric Lebeau:** C'est une bonne question. Prenons les équivalents temps plein, les ETP. De notre côté, nous allons perdre plus de 100 ETP d'agents correctionnels à la fin de cet exercice. C'est énorme. Il s'agit d'emplois de sécurité. Il s'agit de patrouilles mobiles et d'unités d'intervention structurée. C'est considérable. Beaucoup d'employés du groupe CX seront touchés par ces changements...

**Frank Caputo:** Combien d'emplois sont éliminés de l'administration régionale? En avez-vous une idée?

**Frédéric Lebeau:** Non.

**Frank Caputo:** Vous voulez dire que vous n'avez pas eu l'information ou que la réponse est zéro, ou les deux?

**Frédéric Lebeau:** Nous ne connaissons pas la réponse.

**Frank Caputo:** D'accord. Je suppose que c'est zéro si on ne vous l'a pas dit.

Qu'en est-il de l'administration centrale? Combien d'emplois doivent être supprimés à l'AC?

**Frédéric Lebeau:** C'est une bonne question. L'information n'a pas été...

**Frank Caputo:** Eh bien, je pense que l'information n'a pas été communiquée parce que la réponse est zéro.

Serait-il juste de dire que le Service correctionnel du Canada est une bureaucratie au niveau de l'administration centrale et des administrations régionales?

**Frédéric Lebeau:** C'est une organisation énorme. En fin de compte, le SCC a des bureaux régionaux et une administration centrale. Il y a beaucoup de gens qui y travaillent. Il est assez difficile pour nous de dire combien de personnes travaillent ici à Ottawa ou même dans la région.

L'essentiel de notre travail d'agents correctionnels consiste à nous occuper de ce qui passe dans les établissements. C'est assez difficile pour moi de dire que oui, il y a beaucoup de gens ou qu'il y en a suffisamment ou trop. Je ne peux pas me prononcer là-dessus.

**Frank Caputo:** D'accord.

Pour ce qui est de la sécurité des agents, j'ai visité un certain nombre d'établissements. J'ai travaillé pour les services correctionnels fédéraux. La vulnérabilité tient en partie à de petites choses, comme le refus du SCC de fournir des lames de rasoir qui se désintègrent. Vous savez probablement de quoi je parle. Il existe des lames de rasoir qui se désintègrent si vous les utilisez comme arme. Le SCC n'en fournit pas.

Je sais que la sécurité des agents est un gros problème et le SCC fait maintenant des coupes dans le domaine des drones et de la technologie de détection qui servent à intercepter la contrebande. Cela améliorera-t-il la sécurité des agents, ou pas?

**Frédéric Lebeau:** Il ne fait aucun doute que les agents seront moins en sécurité. Nous avons quotidiennement des intrusions de drones dans nos établissements. D'un océan à l'autre, il y a des agressions tous les jours. Des agents correctionnels ont été agressés. Il ne se passe pas une journée sans que je reçoive un appel du centre de surveillance me disant: « Fred, un agent a été agressé à Kent » ou « Un agent a été agressé à Donnacona. » Au cours des huit derniers mois, il y a eu trois meurtres à Donnacona.

**Frank Caputo:** Je vais me contenter de parler. J'aimerais poser des questions, mais il ne me reste qu'une minute.

Je dirai ceci. Être agent correctionnel c'est exercer l'un des métiers les plus difficiles. C'est l'un des métiers qui demandent le plus de courage. Le fait qu'il faille aller en prison et craindre d'être poignardé par une arme de contrebande livrée par un drone qui pourrait être détecté, mais qui ne l'est pas — il faut vivre avec cela — et le fait que vous mettiez votre vie en danger pour un salaire sensiblement inférieur à celui des autres agents de la paix, me semble révoltant. Le fait est que le gouvernement sabre dans ce qui pourrait vous aider à vous protéger, et qu'il ne réduit pas la bureaucratie d'un cent. Le gouvernement devrait avoir honte.

Merci.

**Le président:** Je m'excuse, monsieur Caputo. J'ai réduit votre temps d'une minute. Il vous reste une minute.

**Frank Caputo:** Je venais pourtant de conclure en beauté.

Avez-vous quelque chose à dire à ce sujet?

**Frédéric Lebeau:** C'est un travail difficile. Vous avez raison. Personne ne décide dans son enfance de devenir agent correctionnel. C'est une passion. Nous travaillons au voisinage de chaque collectivité au Canada, et c'est un travail difficile. Vous avez raison. Ce n'est pas facile.

Il est certain que lorsque le SCC et le gouvernement nous disent qu'ils coupent 132,2 millions de dollars, cela nous fait peur. C'est inquiétant.

• (1650)

**Frank Caputo:** Il fut un temps où les agresseurs étaient placés dans des conditions de sécurité accrues, dans l'unité de détention spéciale, l'USD. Est-ce encore le cas?

**Frédéric Lebeau:** Oui, mais les conditions de placement dans l'USD sont très difficiles à obtenir, au bout du compte.

**Frank Caputo:** Il existe aussi les unités d'intervention structurée, les UIS, dans lesquelles un détenu peut rester au maximum 60 jours, mais que fait le SCC? Il ne fait que les transférer dans une autre prison. Il le fait par avion nolisé, ce qui coûte des millions de dollars par année. Est-ce exact?

**Frédéric Lebeau:** Absolument. Il y a probablement une économie de coûts à réaliser.

**Frank Caputo:** Le SCC transfère littéralement les détenus d'une prison à l'autre, parce qu'un détenu ne peut rester dans l'unité d'intervention structurée que pendant 60 jours. Au lieu de les réinsérer dans la société comme le prévoit la loi, il se contente de les mettre dans une nouvelle prison et de dire: « Écoutez, nous les avons retirés de l'UIS. » Les détenus sont transférés d'une province à l'autre et d'une région à l'autre par avion nolisé. Est-ce exact?

**Frédéric Lebeau:** Dans certains cas, oui. Nous devons conserver cet outil. C'est très important, parce que nous avons besoin de ces mesures d'isolement. C'est la même chose dans la collectivité. Si vous n'avez pas de poste de police, vous serez en danger.

**Frank Caputo:** Quel gaspillage colossal d'argent que de transférer des détenus par avion nolisé d'une prison à l'autre simplement pour se conformer à un règlement inapplicable.

**Le président:** Merci, messieurs. Je m'excuse de vous avoir interrompu prématurément, monsieur Caputo. Nous avons compensé en vous donnant plus de temps.

Monsieur Gasparro, vous avez la parole pour six minutes.

**Vince Gasparro:** Merci, monsieur le président.

Merci à tous pour votre service.

Mes questions s'adresseront principalement à vous, monsieur MacKinnon et monsieur Lebeau.

À titre de secrétaire parlementaire pour la lutte contre la criminalité, j'ai eu l'occasion de visiter l'établissement correctionnel de Bath, tout près de Kingston, de rencontrer son équipe de direction et de constater par moi-même le travail important que nos agents correctionnels font chaque jour et les risques qu'ils — et vous aussi — courent. Franchement, j'ai pris connaissance de certains des défis auxquels les agents sont confrontés, notamment des outils numériques désuets et des défis liés à la mise à niveau de l'infrastructure matérielle dans les immeubles. Le nouveau gouvernement prend des mesures pour répondre à ces deux préoccupations.

Comment selon vous des améliorations dans ces domaines pourront aider les agents correctionnels à faire leur travail?

**Frédéric Lebeau:** Vous avez probablement visité l'unité deux à Bath. C'était censé être un emplacement provisoire pour quelques mois seulement. Cela fait de nombreuses années qu'elle est utilisée. C'est une infrastructure vieillissante. Il est dangereux de détenir des détenus là-bas.

Oui, nous devons investir massivement. Le gouvernement doit investir massivement dans les infrastructures. Notre nouveau commissaire a témoigné au sujet du budget supplémentaire des dépenses il y a quelques semaines, et il a dit la même chose. C'est très important en raison du vieillissement de l'infrastructure. Nous avons besoin de plus d'argent, c'est certain.

**Vince Gasparro:** Si je me souviens bien, les installations « temporaires » datent de la fin des années 1990. Les gouvernements successifs ont donc permis que cette infrastructure reste en place. Ma mémoire est-elle bonne?

Je ne vais pas vous mettre dans l'embarras. J'étais là moi aussi, et je ne me souviens pas de la date exacte.

**Frédéric Lebeau:** Je n'ai pas la date exacte, mais cela fait un certain temps. Je pense que cela remonte à plus de 30 ans.

**Vince Gasparro:** C'est exact. C'est ce que j'avais compris. Depuis, les gouvernements successifs des deux partis ont permis que cette infrastructure soit maintenue. Je vous remercie de votre réponse.

En ce qui concerne les réductions malheureuses, mais parfois nécessaires de l'effectif, pouvez-vous nous dire quelles mesures peuvent être prises pour soutenir les employés touchés par les réductions des dépenses?

**Frédéric Lebeau:** Prenons l'exemple de la patrouille mobile. C'est un bon exemple. Le gouvernement et le SCC veulent réduire le nombre de patrouilles mobiles en semaine. Il est certain que cela va créer des situations dangereuses, parce que ces patrouilles mobiles sont présentes avec des protocoles de réponse par drone. Ils sont là pour intercepter les visiteurs qui n'ont pas le droit de se trouver à l'intérieur de l'institution. Au bout du compte, cela crée plus de travail. Cela crée plus d'endroits et de lacunes où les criminels pourront essayer d'introduire des produits de contrebande.

• (1655)

**Vince Gasparro:** Merci.

Comment le Service correctionnel du Canada ou d'autres organismes gouvernementaux peuvent-ils appuyer les transitions de carrière des employés ou les prochaines étapes de leur carrière?

**Frédéric Lebeau:** Je pense que c'est assez minime, pour être honnête avec vous. Prenons l'exemple des 15 ETP que nous avons à Grierson. Les cadres intermédiaires les ont rencontrés. Ils ont dû prendre une décision très rapidement. Ils avaient un mois pour déci-

der ce qu'ils feraient par la suite. La transition de carrière est pratiquement inexistante dans le cadre de l'offre du programme d'aide aux employés, le PAE. C'est une transition très minime. Pour être honnête avec vous, monsieur, il n'y a pas beaucoup de services.

**Vince Gasparro:** Merci.

Ma question s'adresse à vous, je pense, madame DeSousa, mais chacun pourra y répondre.

Les ministères ont dit que les services aux Canadiens ne seront pas touchés par les compressions dans le cadre de l'examen exhaustif des dépenses. Les travailleurs de première ligne qui travaillent pour protéger les Canadiens, nos frontières et notre souveraineté 24 heures sur 24 comme l'ASFC, la GRC et les Forces armées canadiennes bénéficient d'une initiative distincte de retraite anticipée après 25 ans de service.

En votre qualité de président de l'AFPC, avez-vous vu des exemples où les Canadiens et leurs services essentiels seront menacés en raison des réductions dans le cadre de l'examen exhaustif des dépenses?

**Sharon DeSousa:** Oui, sans aucun doute. À l'heure actuelle, nous avons un avis indiquant que l'Agence des services frontaliers du Canada a envoyé des lettres à environ — je vérifie le chiffre — 447 travailleurs. Il s'agit d'employés qui font du travail administratif et d'agents des services frontaliers, dont certains relèvent même d'Ottawa. Cet organisme n'a pas été doté en personnel, et nous le signalons depuis sa création. Il fait de son mieux avec le minimum de surveillance et de structure, et il ne suffira pas d'investir dans des appareils électroniques comme les drones. Il faut avoir les effectifs sur le terrain et l'infrastructure au sein de l'organisme.

Il n'y a pas eu de consultation à ce sujet. Les gens sur le terrain savent fichtrement bien ce qu'ils font — excusez mon langage. Pourquoi ne pas nous tourner vers eux plutôt que vers des jouets coûteux qui pourraient ou non fonctionner?

**Vince Gasparro:** C'est intéressant, madame DeSousa. Nous avons reçu les représentants du Conseil du Trésor. D'autres ministères nous ont dit qu'il n'y avait pas de compressions dans les services de première ligne pour ce qui est de l'ASFC, des Forces armées canadiennes et de notre appareil de sécurité nationale. Je ne comprends donc pas très bien comment vous pouvez affirmer qu'il y a des répercussions sur les services de première ligne alors que tous les autres disent le contraire.

**Le président:** Madame DeSousa, votre temps est écoulé, mais nous pourrions peut-être y revenir lors d'un prochain échange.

Madame Gaudreau, vous avez la parole.

[Français]

**Marie-Hélène Gaudreau:** Merci beaucoup, monsieur le président.

Je n'ai vraiment pas assez de temps, mais je pense que mes interventions vont peut-être vous donner le goût de venir voir.

Il y a deux semaines, je suis allée au pénitencier de La Macaza, qui est dans ma circonscription. C'était ma quatrième visite. Honnêtement, j'ai été sidérée. Parlez à M. Dominic LeBlanc. Il a vécu l'expérience des simulations 3D de ce qui se passe. Alors, si vous n'êtes jamais allés dans un pénitencier ou dans un milieu carcéral, je vous invite à le vivre. J'y ai passé des heures. Ce que j'ai compris, c'est que... Bien, voyons donc.

Voici ma simple question. Est-ce que vous vous sentez en sécurité dans votre milieu de travail?

**Frédéric Lebeau:** C'est très difficile. Lorsqu'un agent correctionnel se fait agresser chaque jour dans un pénitencier ou dans une région ou une autre, ça laisse des séquelles. C'est très dangereux. Chaque jour, nous savons à quelle heure nous commençons à travailler, mais ne savons pas à quelle heure nous finirons. Nous nous demandons s'il manquera de personnel, s'il y aura un drone, si nous allons saisir des armes, s'il y aura de la contrebande. C'est vraiment un milieu qui comporte beaucoup de défis. Ces temps-ci, c'est très difficile.

**Marie-Hélène Gaudreau:** Qu'en est-il en ce qui a trait aux heures supplémentaires? Les équipements de protection sont-ils à jour?

Nous avons également parlé des armes blanches. On s'entend pour dire que, si elles entrent dans l'établissement, il y aura des problèmes. Pour ce qui est de l'Établissement de La Macaza, je vous invite à y aller. C'est à deux heures de route d'ici, c'est à ciel ouvert. C'est un centre à sécurité moyenne où on retrouve une liberté. Je salue l'ensemble des agents correctionnels de cet établissement, qui m'ont offert l'expérience de la visiter aussi en ce qui concerne la sécurité.

Est-on à jour en ce qui a trait aux outils, aux caméras, aux communications, à la couverture périmétrique?

• (1700)

**Frédéric Lebeau:** On ne l'est absolument pas. Nous sommes plutôt dans un épisode de la série *Stranger Things* des années 1980. C'est à peu près la technologie qu'on y retrouve dans nos pénitenciers. Il faudrait investir massivement dans les radios, les communications, les systèmes de drones. Nous combattons le crime organisé chaque jour, voilà ce que nous faisons.

Les criminels entrent en prison et continuent leur criminalité tout au long de leur incarcération. Il faudrait être conscient qu'il est important d'investir plus massivement et de changer les infrastructures.

**Marie-Hélène Gaudreau:** Sachez que nous entendons ce que vous dites et que nous le constatons.

D'ailleurs, j'étais accompagnée d'une porte-parole, Mme DeBellevue. Elle a, entre autres choses, rencontré des agents du pénitencier de Drummondville, où, en pratique, on retrouve le plus haut taux d'heures supplémentaires, ce qui est un signe. Nous ne parlons pas de la relève.

Ce dont je veux parler, c'est de la sécurité publique. On vous dit que vous risquez votre vie, mais que, 7 500 agents, ce n'est pas si pire. Cependant, il s'agit de la sécurité publique, de la sécurité de tout le monde.

**Frédéric Lebeau:** Vous avez raison. Plusieurs établissements de notre pays se retrouvent dans nos communautés. Ils sont proches de nos écoles, de nos maisons. Donc, le fait que la sécurité y soit défaillante comporte des risques, pas uniquement pour les agents correctionnels, mais aussi pour la population en général, les Canadiens et Canadiennes de partout au pays.

**Marie-Hélène Gaudreau:** En tout cas, je peux vous dire que, quand j'ai circulé pendant des heures dans le pénitencier et que j'ai vu des psychologues, des gens qui étaient là pour accompagner, qui n'avaient même pas l'équipement de protection que nous, les parlementaires, avons quand nous errons dans des magasins et que nous

pouvons appuyer sur un bouton panique, je n'en revenais pas. Ces gens sont à l'intérieur même de l'établissement, dans des cellules, avec des détenus. Mon Dieu, mais qu'est-ce que c'est ça?

Il faut aller voir l'Établissement de La Macaza. C'est une base du temps de la guerre froide. On s'entend pour dire que c'est assez désuet. De plus, il y a de l'occupation double. Qu'est-ce qui arrive lorsque deux détenus sont placés dans la même cellule?

**Frédéric Lebeau:** Il est encore plus complexe de gérer deux détenus dans une cellule qui n'est déjà pas très grande au départ. Il faut effectuer également des fouilles plus complexes. C'est vraiment stimulant et difficile en même temps. Bref, c'est vraiment difficile à gérer.

**Marie-Hélène Gaudreau:** Si vous ne savez pas quand ni comment des drones contenant de la drogue et des armes blanches arriveront, et qu'en plus, vous ne pouvez rien détecter ou pas suffisamment, et si, en plus, vous perdez votre ressource de dépistage, qui vient une fois de temps en temps, quel sera l'impact?

Deviendrez-vous des chiens renifleurs? Ça n'a pas de bon sens.

**Frédéric Lebeau:** Ce qu'il faut également comprendre, c'est que, quand la mission des Services correctionnels et la réhabilitation d'un détenu échouent, la criminalité finit par augmenter. Si la criminalité augmente, ça touche chaque citoyen et chaque citoyenne. Ces questions sont importantes, d'où l'importance de tenir des rencontres comme celle que nous avons avec vous tous pour vous sensibiliser, parce que notre milieu est un milieu fermé.

Lorsque la criminalité augmente, la violence augmente aussi, de même que la double occupation.

**Marie-Hélène Gaudreau:** Monsieur le président, il ne me reste plus de temps de parole.

Monsieur Lebeau, j'aimerais que vous nous fassiez parvenir un rapport contenant tous les détails. J'ai passé quatre heures à l'établissement en question. Il y a donc des éléments à ajouter. Nous demanderons également aux gens de venir constater le plus possible la situation par eux-mêmes.

Il y a une heure, il a été question d'investissements en défense. Ensuite, nous constatons que vous n'êtes pas protégés. Quand on nous dit qu'on choisit ses priorités, il est évident que vous n'en faites pas partie. Des compressions de plus de 130 millions de dollars, c'est inacceptable. Ça devrait être un investissement de 130 millions de dollars.

Merci beaucoup, monsieur le président.

[Traduction]

**Le président:** Merci.

Monsieur Patzer, vous avez cinq minutes.

**Jeremy Patzer:** Merci beaucoup à tous d'être ici aujourd'hui.

Madame DeSousa, je vais commencer par vous. Pouvez-vous confirmer au Comité que l'AFPC représente les travailleurs à la frontière?

**Sharon DeSousa:** C'est exact.

**Jeremy Patzer:** Dans votre déclaration préliminaire, vous avez mentionné les compressions de 26 000 postes au sein de la fonction publique. Pourriez-vous nous en dire un peu plus sur les répercussions que cela a pour l'ASFC?

**Sharon DeSousa:** À l'heure actuelle, je peux vous dire que nous avons reçu des renseignements selon lesquels environ 447 travailleurs de l'Agence des services frontaliers du Canada ont reçu un avis sur le réaménagement des effectifs. Nous ne savons pas ce que cela signifie concrètement. Le gouvernement a maintenant trois ans pour déterminer s'il y aura d'autres avis.

Y a-t-il des répercussions? Oui, il y en a. L'ASFC manque déjà de personnel. S'agissant des groupes de relève qui permettent de recruter des agents, l'ASFC est en concurrence avec la GRC et la police locale. Nous savons que le gouvernement s'est engagé à embaucher jusqu'à 1 000 agents. Si vous avez un besoin urgent d'agents, pourquoi émettre des avis sur le réaménagement des effectifs? C'est tout simplement insensé. Cela m'inquiète parce qu'ils sont déjà formés. Ils ont déjà suivi une formation rigoureuse à Rigaud. Quiconque est passé par là sait qu'à la moindre petite infraction, vous êtes expulsé; vous n'allez pas de l'avant. Ce sont des agents formés. Ce sont des gens qui ont une formation en administration et en services de soutien. Bon nombre d'entre eux relèvent de la région de la capitale nationale.

Ma préoccupation est la suivante: que faisons-nous vraiment? Examinons-nous l'ASFC dans son ensemble? Est-ce que nous regardons vers l'avenir et les besoins futurs, ou est-ce que nous faisons simplement un exercice d'élimination? Voilà mon sentiment. C'est ce qui se passe dans tous les ministères. L'absence d'examen des programmes eux-mêmes et de leurs répercussions sur la population canadienne et sur les intervenants qui en dépendent m'inquiète beaucoup. J'ai l'impression qu'il s'agit simplement d'un exercice de compressions générales, et adienne que pourra.

• (1705)

**Jeremy Patzer:** Bon nombre des collectivités que je représente m'ont dit craindre qu'il y ait une incidence sur les horaires d'ouverture aux postes frontaliers. Partagez-vous cette préoccupation? Les gens que vous représentez vous font-ils part de leurs inquiétudes à ce sujet?

**Sharon DeSousa:** Oui, sans aucun doute. Il semble que nous soyons devenus un port de plaisance, si je puis m'exprimer ainsi. Je n'ai jamais connu de poste frontalier qui ne soit ouvert que pendant une période précise. Cela n'a tout simplement pas de sens à mes yeux. Un poste est un point de sécurité. La menace ne s'arrête pas en dehors des horaires d'ouverture. Elle ne fonctionne pas de neuf à cinq. Je suis un peu préoccupée par les décisions qui ont été prises.

Je m'inquiète aussi pour les petites collectivités rurales qui dépendent de ces postes pour que les entreprises puissent transporter leurs produits vers les États-Unis et s'y approvisionner. Quel genre de consultations ont été menées dans ces collectivités rurales? Je ne pense pas qu'il y ait eu quoi que ce soit.

**Jeremy Patzer:** Je peux vous dire, d'après les maires, les conseillers et les gens à qui je parle régulièrement, qu'ils n'ont pas du tout été consultés.

Craignez-vous également que des agents physiquement présents soient remplacés par de la technologie? Cela vous inquiète-t-il?

**Sharon DeSousa:** Beaucoup. L'intelligence artificielle ne peut pas remplacer un être humain et le travail de nos membres. Ils sont très bien formés. Il y a des choses que l'intelligence artificielle ne pourra pas faire. En fait, je peux vous dire que dans certains postes frontaliers, on utilise des étudiants. Il y a un programme de transition dans le cadre duquel les étudiants sont employés pour certaines tâches. Les étudiants ne sont pas formés de la même façon que les

agents des services frontaliers. Le niveau de formation est très minime, mais on leur confie des tâches. À mon avis, c'est un risque pour la santé et la sécurité de ces jeunes. C'est aussi une question de sécurité générale.

Il y a une pénurie de personnel, mais la réponse n'est pas l'intelligence artificielle. La solution, c'est de doter les postes de façon appropriée. Si nous voulons sérieusement défendre notre pays, si nous voulons vraiment le faire, alors nous devons investir dans les gens qui le font.

**Jeremy Patzer:** Ont-ils été consultés au sujet de l'IA? Avez-vous été consultés au sujet de l'expansion de l'intelligence artificielle dans les postes frontaliers?

**Le président:** Veuillez répondre brièvement.

**Sharon DeSousa:** La réponse brève est oui et non. Cela dépend du ministère. Cela dépend de la technologie, mais je dirais qu'il n'y a pas eu de consultations véritables.

**Jeremy Patzer:** Merci.

**Le président:** Merci.

Madame Rochefort, vous avez la parole.

**Pauline Rochefort:** Merci beaucoup.

Je crois comprendre que le Service correctionnel du Canada est l'un des plus importants organismes du gouvernement. Est-ce exact? Il gère 43 institutions à l'échelle nationale. Il emploie environ 19 000 personnes. Combien sont membres de votre syndicat, le Syndicat des agents correctionnels du Canada, quel pourcentage?

• (1710)

**Frédéric Lebeau:** Je ne suis pas très bon en mathématiques, mais disons que sur le chiffre que vous venez de citer, 7 500 agents correctionnels sont adhérents à notre syndicat.

**Pauline Rochefort:** J'ai remarqué que la réduction du nombre d'employés à temps plein est d'environ 850 ETP dans le cadre de l'examen exhaustif des dépenses. Quel pourcentage de ce nombre correspond à des membres de votre syndicat?

**Frédéric Lebeau:** Je dirais environ 400 ETP.

**Pauline Rochefort:** J'ai noté que l'agence disposait d'un budget d'environ 3,8 milliards de dollars. Je crois que vous ou quelqu'un d'autre avez mentionné que, grâce à l'examen exhaustif des dépenses, nous envisageons des économies d'environ 132 millions de dollars. Est-ce exact?

**Frédéric Lebeau:** Oui, le SCC nous a dit que les économies réalisées par le gouvernement s'élevaient à 132,2 millions de dollars dans le dernier budget. Vous avez raison.

**Pauline Rochefort:** Ensuite, à la lecture du plan du Service correctionnel du Canada qui détaille la façon dont il prévoit de se réorganiser, vous constatez qu'on parle précisément de mettre l'accent sur les priorités essentielles et de remettre à plat les structures organisationnelles. Il est question d'harmonisation avec les pratiques modernes et de réduction globale du fardeau administratif. On lit aussi qu'il est prévu de réorganiser l'espace occupé par les bureaux et les arrangements régionaux pour améliorer l'efficacité, la cohérence et la responsabilisation.

Je considère qu'il s'agit d'un très grand ministère et je comprends que c'est un travail très important et dangereux, comme vous l'avez décrit. Quoi qu'il en soit, j'estime qu'il y a là un plan qui semble logique. À mon avis, il s'agit de permettre au gouvernement, dans le cas présent, et au Service correctionnel du Canada de dépenser moins pour pouvoir investir davantage.

Je vous ai entendu dire, monsieur Lebeau, qu'il faut investir dans les outils numériques et dans l'infrastructure. Lorsque j'examine ce plan, je constate que c'est ce qu'essaie de faire le gouvernement. C'est donc un bon plan de ce point de vue. J'aimerais connaître votre avis sur les points positifs de ce plan, et non sur ses aspects négatifs.

**Frédéric Lebeau:** C'est une bonne question. Pour être honnête, sur papier le plan ne semble pas si mauvais. Vous avez raison. Nous faisons économiser de l'argent aux Canadiens. Toutefois, au bout du compte, c'est notre sécurité et notre sûreté qui sont en jeu. S'il s'agit de réduire le nombre d'ETP dans les unités d'intervention structurée ou les patrouilles mobiles, et d'attaquer la sécurité dynamique — la sécurité active à l'intérieur de tous nos établissements —, ce plan n'a aucun sens. Nous combattons des drones, des crimes, des armes à feu et une foule de choses dans nos établissements. Nous devons veiller à ce que l'argent aille au bon endroit.

Je ne suis pas contre la réduction du fardeau administratif au niveau régional, l'amélioration de la façon dont les gens travaillent ici à Ottawa ou au niveau régional, pas du tout. Cependant, nous devons à tout le moins améliorer toutes nos institutions partout au pays.

**Pauline Rochefort:** Ensuite, dans une certaine mesure, il s'agit de transférer les ressources des fardeaux administratifs aux fournisseurs de services de première ligne pour qu'ils puissent faire leur travail. Pensez-vous que le plan appuie d'une façon ou d'une autre cette orientation?

**Frédéric Lebeau:** Nous avons été informés par le SCC le 26 janvier, et nous devons encore travailler avec lui pour aplanir ces angles, parce que nous ne savons pas quels seront les résultats ni comment ils seront gérés. Il est important de savoir quels seront les résultats de l'action du SCC dans certains dossiers.

**Pauline Rochefort:** Rapidement, j'aimerais parler du réaménagement des effectifs en cours.

A-t-on mentionné un soutien particulier pour aider vos membres à faire cette transition?

**Le président:** Je m'excuse, mais veuillez répondre très brièvement, s'il vous plaît.

**Pauline Rochefort:** Oh mon Dieu, le temps est passé trop vite.

**Frédéric Lebeau:** C'est passé vite, oui.

Non, il n'y avait pas grand-chose. Comme je l'ai dit à M. Gasparro, il a été question du PAE, mais ce n'est pas grand-chose.

**Le président:** Madame Gaudreau, vous avez la parole.

[Français]

**Marie-Hélène Gaudreau:** Merci beaucoup, monsieur le président.

Ne vous gênez pas, quand je suis enflammée. Je vais repousser mon microphone. C'est important, parce que votre santé auditive est précieuse.

Je vais maintenant m'adresser aux représentants de l'Alliance de la fonction publique du Canada.

C'est assez inquiétant, ce qui se passe. D'ailleurs, sachez que, pour ce qui est des vétérans, nous sommes aussi très inquiets par rapport aux services qui leur sont offerts. Nous allons évidemment essayer de faire la lumière là-dessus.

On a donc envoyé 447 lettres pour dire qu'il faut faire attention, que la porte est grande ouverte et que ceux qui veulent négocier leur grande sortie peuvent le faire — peut-être pas comme le président-directeur général d'Air Canada.

Peut-être qu'éventuellement, on va manquer de savoirs et de compétences, qu'on fera revenir d'anciens employés à titre d'employés contractuels.

Cela pourrait-il arriver?

• (1715)

[Traduction]

**Sharon DeSousa:** Je pense que tout est possible. Nous pouvons parler de ce que nous avons vu à maintes reprises. Lorsque les services sont réduits et que le besoin est toujours là, le gouvernement fait l'une des deux choses suivantes: il sous-traite ou il recommence à embaucher. Nous l'avons vu avec les conseillers en rémunération lorsqu'il a été décidé de lancer Phénix.

En passant, Phénix a été créé par IBM. Que s'est-il passé au bout du compte? Cela a été un échec et le gouvernement a essayé d'embaucher tout le monde, mais les gens étaient partis et avaient trouvé d'autres emplois, alors il a examiné d'autres solutions de fortune.

J'aimerais attirer votre attention sur autre chose. IBM a reçu un autre contrat. En fait, ce contrat visait à aider la Sécurité de la vieillesse et Cúram, peut-être en avez-vous déjà entendu parler. Quatre-vingt-cinq mille personnes âgées n'ont pas été payées correctement ou à temps. On pourrait penser qu'après Phénix, nous aurions appris notre leçon sur la sous-traitance. Eh bien, non. Pour retourner le couteau dans la plaie, mettez-vous à la place des gens qui ont perdu leur conjoint et qui reçoivent un chèque au nom de leur conjoint décédé.

Parlons de ce qui se passe lorsque vous n'êtes pas payé à temps. Eh bien, vous dépendez de ce chèque et vous devez trouver une autre source de revenus. Quelle est la conséquence? Cela veut dire que vous devez faire appel aux banques alimentaires. Les bouleversements émotionnels causés par la sous-traitance sont énormes. Au bout du compte, qui est responsable?

C'est le problème avec toutes ces compressions, l'utilisation de l'intelligence artificielle et la mise en œuvre de la sous-traitance de ce travail. Cela finit par coûter plus cher au gouvernement. Phénix a coûté 5 milliards de dollars. Cette analyse est faite aujourd'hui, mais parlons de la situation dans trois, cinq, huit et dix ans. Combien cela va-t-il nous coûter? Ce n'est pas comme ça que l'on fait des économies.

Tandis que nous menons ces réflexions, je veux simplement souligner que ce sont les membres les plus vulnérables de notre société qui sont le plus durement touchés. Il semble que les priorités du gouvernement changent, évoluent et deviennent autre chose, et ces personnes sont oubliées.

[Français]

**Marie-Hélène Gaudreau:** Je vous remercie beaucoup de nous avoir fourni cette information.

Chez moi, dans la circonscription de Laurentides—Labelle, au Québec, quand on exagère de quelques millions de dollars — sans nommer un scandale qui vient d'apparaître —, on en fait une montagne. Ici, les montants sont cinq, dix ou quinze fois plus élevés. Il s'agit de milliards de dollars. On dit que ça fait partie de la culture. Bien, voyons donc. Y a-t-il quelqu'un, à un moment donné, qui va se réveiller? Là, on parle de 130 millions de dollars pour les services correctionnels, pour les agents. On dit qu'on fait des compressions parce qu'on a des priorités. Bien, voyons donc. Quand est-ce qu'on va prendre le taureau par les cornes et se faire pousser une colonne vertébrale pour prendre de vraies décisions? D'autres scandales s'en viennent.

Moi, je déteste ça, dire ce genre de choses. Quand je dis des choses, ça se produit souvent. Il y a eu un séisme aujourd'hui. J'en ai parlé, puis c'est arrivé. Je ne veux pas que ça arrive, d'accord?

Allons-nous attendre qu'il y ait un meurtre, un incident, une évasion? Je vous le dis, ils nous le disent. Ça s'en vient. Il y a plus ou moins dix établissements qui sont désuets et vétustes. Réveillons-nous!

Merci.

[Traduction]

**Le président:** Merci, madame Gaudreau.

C'est au tour de Mme Jansen, puis nous passerons à Mme Khalid.

**Tamara Jansen:** Merci.

Je vais adresser mes questions à M. MacKinnon.

L'été dernier, j'ai eu l'occasion de visiter le pénitencier de Matsqui avec mon collègue M. Caputo. Il est très clair qu'il y avait un problème. Il y a déjà eu de nombreux incidents où des objets interdits ont été littéralement jetés par-dessus la clôture. Ils n'ont pas été introduits en contrebande de façon sophistiquée. Ils ont simplement été lancés comme si c'était une arrière-cour. Des colis atterrissent à l'intérieur du périmètre et ils contiennent des drogues, des téléphones cellulaires et même des armes. La situation s'est tellement détériorée qu'il a fallu construire une deuxième clôture pour essayer d'y mettre fin. Il faudrait réussir à lancer les colis plus loin pour les faire entrer dans la cour. Une deuxième clôture est la solution qui a été retenue. D'après ce que disent les agents, ce n'est pas exactement Fort Knox. Les gens trouvent encore des façons de contourner la difficulté parce que les clôtures n'arrêtent pas le problème. Le personnel permet de le faire. Les unités canines permettent de le faire, ainsi que les patrouilles et les agents correctionnels expérimentés.

Quelle est l'idée géniale du gouvernement avec ces compressions? Va-t-on supprimer les fouilles? Va-t-on réduire les patrouilles et tout ce qui permet de saisir ces objets et ces drogues avant qu'ils ne se diffusent dans l'établissement?

Voici ce qui devrait préoccuper tous les Canadiens: lorsque ces produits de contrebande pénètrent dans les établissements, cela ne s'arrête pas là. Ils alimentent la violence. Cela crée des dettes. Cela favorise l'intimidation. Au milieu de la tempête se trouvent les agents correctionnels. Ces hommes et ces femmes sont déjà aux

prises avec des taux de TSPT parmi les plus élevés au pays, et nous leur rendons la tâche encore plus difficile.

Si le gouvernement n'est déjà pas en mesure d'empêcher la drogue et les armes de passer par-dessus la clôture, quel est son projet lorsqu'il commence à renvoyer les gens qui se chargent de leur interception une fois qu'elles sont entrées dans les établissements?

• (1720)

**Daniel MacKinnon:** Je pense que le SCC veut se fier à la technologie. Il veut se fier à la détection par drones. Il veut compter sur le périmètre de sécurité. Nous constatons que les détenus rattrapent la technologie plus rapidement que nous ne pouvons la déployer. Par conséquent, elle est en train de devenir obsolète.

Bien sûr, la solution à ce problème, pour nous, c'est d'avoir des troupes sur le terrain. Vous avez parlé des chiens détecteurs de drogue. Leur présence dans l'établissement est réduite, tout comme les patrouilles mobiles à l'extérieur de l'établissement. Les détenus reviennent à la méthode du lancer par-dessus la clôture, qui a disparu pendant un certain temps avec l'introduction des drones. Maintenant, nous sommes confrontés la fois aux drones et aux lancers. Nous avons besoin du personnel et des agents correctionnels sur le terrain pour intervenir dans ces situations.

**Tamara Jansen:** Lors de notre visite, le moral des employés était au plus bas. Ils nous ont expliqué que lorsqu'ils ont enfin un peu de temps libre, ils vont en ligne pour chercher un autre emploi.

L'administration met en place des politiques qui mettent leur vie en danger. Je me souviens que l'un des établissements que nous avons visités permettait à tout le monde de socialiser pendant le déjeuner. Les agents nous ont dit que cela représentait un risque beaucoup plus grand pour leur propre sécurité. Honnêtement, j'ai été vraiment choquée par l'aveuglement volontaire des administrateurs qui met des vies en danger de cette façon. J'ai l'impression que ce n'est qu'un exemple parmi d'autres.

Pouvez-vous me dire si c'est le même problème?

**Daniel MacKinnon:** Je pense que vous parlez de la réintroduction des repas en commun pour les détenus. Bien sûr, le fait de permettre des grands rassemblements comme ceux-là — ce qui ne s'était pas produit depuis de nombreuses années — augmente les risques pour les agents. Lorsque vous amenez, parfois, des centaines de détenus dans des rassemblements comme celui-là, cela augmente le risque d'incidents. Cela permet la contrebande. Dans l'ensemble, le risque pour les agents correctionnels augmente.

**Tamara Jansen:** Oui, ils ont été très clairs. Ils ont dit que cela les distrairait parce qu'ils ont trop de gens à surveiller. Quelqu'un peut les distraire à un endroit pendant que quelqu'un d'autre passe à l'attaque ailleurs.

Ils ont sciemment poursuivi cette pratique — je ne sais pas quelle est la situation en ce moment. J'ai été choquée de voir l'administration faire la sourde oreille et de constater que le moral du personnel était bas. J'imagine que le fait d'avoir moins de personnel ne fait qu'empirer les choses.

**Daniel MacKinnon:** Pour nous, le moral est un gros problème. Nous parlons de reddition de comptes à l'intérieur des murs de l'établissement pour les détenus qui y vivent. Quand ils ne sont pas tenus de rendre des comptes, il est très facile pour les agents correctionnels de perdre le moral, parce qu'ils ne se sentent pas appuyés par la direction. Ils ont l'impression de travailler à contre-courant.

**Tamara Jansen:** C'est tout à fait ce que nous avons entendu. Merci.

**Le président:** Merci.

Nous allons passer à Mme Khalid, puis à M. Boulerice.

**Iqra Khalid:** Merci, monsieur le président.

Rapidement, avant d'entrer dans le vif du sujet, madame DeSousa, vous avez parlé tout à l'heure de quelque 440 lettres de congédiement qui avaient été envoyées à des agents de première ligne. Pouvez-vous nous aider à comprendre? D'après ce que j'ai compris de Sécurité publique et du SCT, ce n'est pas exact et aucun agent de première ligne n'a reçu une telle lettre.

• (1725)

**Sharon DeSousa:** Merci. Je peux vous dire qu'en ce qui concerne 447 lettres, il s'agit d'un mélange de postes, et je peux vous dire que des agents des services frontaliers ont effectivement reçu des lettres, parce que je les ai reçues moi-même. Ils sont tenus par la loi, aux termes de notre convention collective, de nous donner un avis.

**Iqra Khalid:** Merci. Je comprends.

Il y a une différence entre un agent de première ligne et un membre du personnel administratif, peu importe le ministère où ces gens travaillent. Est-ce exact?

**Sharon DeSousa:** C'est exact.

**Iqra Khalid:** Merci.

Dans votre déclaration préliminaire, vous avez dit que des fonctionnaires recevaient des lettres, et je veux simplement m'assurer de ne pas me tromper. Si j'ai bien compris, vous avez laissé entendre que ces lettres mettaient fin à leur emploi. Je crois comprendre qu'on leur a donné des options. Je veux simplement passer en revue les options pour que les Canadiens puissent comprendre exactement ce qui a été remis aux fonctionnaires.

L'option A est que l'employé conserve son emploi et continue d'être rémunéré tout en ayant la priorité pour les emplois disponibles pendant une période maximale de 12 mois. L'option B est une mesure de soutien à la transition dans le cadre de laquelle l'employé quitte la fonction publique et reçoit un montant forfaitaire en fonction de ses années de service. La première partie de l'option C est une indemnité d'études assortie d'une mesure de soutien à la transition lorsque l'employé quitte la fonction publique, mais reçoit un soutien financier pour poursuivre ses études. La deuxième partie de l'option C est le congé d'études non payé, où l'employé reçoit une aide financière et une indemnité d'études pour les frais de scolarité et peut prendre jusqu'à deux ans de congé sans solde. À la fin de cette période de congé, l'employé est mis en disponibilité, mais on lui accorde la priorité pour les emplois disponibles pendant une période maximale de 12 mois.

Pouvez-vous confirmer si ce cadre a été imposé par le gouvernement lui-même ou s'il y a eu des négociations entre les fonctionnaires et les agents négociateurs?

**Sharon DeSousa:** Ce que vous avez lu se trouve plus loin dans le processus de réaménagement des effectifs. Nous en sommes au début, à l'étape de l'envoi des avis. Le processus est décrit dans les conventions collectives qui ont été négociées.

**Iqra Khalid:** Je comprends cela. J'essaie simplement de comprendre comment ces options ont été compilées et rassemblées au départ. Je me demande si les organismes de négociation ont eu leur

mot à dire à ce sujet, ou bien si le gouvernement a tout simplement pris la décision?

**Sharon DeSousa:** Je vais faire un peu d'histoire — que Dieu nous vienne en aide. Sous le gouvernement Chrétien, lorsque nous avons été les plus durement touchés, c'est quelque chose que nous avons en fait négocié dans nos conventions collectives, parce que le processus suivi pour congédier les gens n'était ni équitable ni transparent. Pour nous, il était important de négocier quelque chose qui était clair. Alors, cet article réel de notre convention collective a évolué au fil des ans.

**Iqra Khalid:** C'est un document qui a été préparé par toutes les parties concernées. Ce n'est pas quelque chose que le gouvernement a inventé de lui-même. Je vous en remercie.

Je vais procéder très rapidement. Je crois comprendre que je n'ai vraiment plus beaucoup de temps. Vous avez parlé du RPC, de la SV, de l'assurance-emploi, etc. Tout cela relève du financement législatif, ce qui signifie que les prestations seront toujours versées. Elles seront payées. Ce sont des services sur lesquels comptent vraiment les Canadiens qui ont travaillé, contribué à leurs collectivités et contribué au Canada. J'espère que le gouvernement accorde la priorité à ces services et les protège.

Je crois comprendre que les fonctionnaires qui traitent ces demandes ne seront nullement touchés par les compressions, étant donné que les fonds de fonctionnement concernant l'administration de ces programmes sont également prévus dans la loi.

Savez-vous combien de fonctionnaires travaillent à l'administration de ces avantages essentiels? Au fur et à mesure que les Canadiens vieillissent, je peux supposer que nous aurons besoin de plus en plus de ces personnes qui participent à ces programmes. Je suppose donc qu'il y aura probablement une augmentation.

**Le président:** Il vous reste 20 secondes.

**Sharon DeSousa:** Vingt secondes...? Oh!

Bref, tout d'abord, la Sécurité de la vieillesse est financée par l'Agence du revenu du Canada, et si vous supprimez les postes à l'Agence du revenu du Canada qui apportent l'argent au gouvernement, cela signifie qu'il y a moins de financement.

Les gens qui travaillent à EDSC... À l'heure actuelle, il y a 1 793 avis et 800 employés nommés pour une période déterminée qui n'ont pas été renouvelés. Cela signifie un ralentissement dans les prestations. Je peux également vous dire, pour avoir été agente des prestations du Régime de pensions du Canada — c'était mon travail —, que lorsqu'on introduit de nouvelles technologies, il y a inévitablement des problèmes. C'est l'un des problèmes que vous avez. Il n'y a aucune garantie, comme l'ont constaté les prestataires de la Sécurité de la vieillesse — 85 000 d'entre eux. Il n'y a pas d'emploi garanti. C'est fondé sur le financement du ministère, et c'est lui qui décide.

• (1730)

**Iqra Khalid:** Je vous remercie.

**Le président:** Merci.

Monsieur Boulerice, nous sommes heureux de vous revoir. Vous avez la parole pour cinq minutes.

[Français]

**Alexandre Boulerice (Rosemont—La Petite-Patrie, NPD):** Merci beaucoup, monsieur le président.

Je remercie les représentants et les représentantes qui sont parmi nous aujourd'hui. Ils amènent des points de vue qui sont vraiment importants, non seulement pour leurs membres, mais également pour les citoyens et les citoyennes de ce pays.

Nous sommes dans une situation un peu particulière. Nous avons un gouvernement libéral qui, sérieusement, refuse de s'attaquer aux géants du Web qui ne paient pas leur part, qui refuse de s'attaquer aux milliardaires et aux super riches qui ne paient pas leur part. Ce gouvernement dépense vraiment sans compter dans le secteur militaire. C'est un bar ouvert, alors que, de l'autre côté, on va faire disparaître 40 000 postes dans les services publics, les services offerts aux Québécois et aux Canadiens. Nous avons un gouvernement libéral qui veut nous faire croire que la disparition de 40 000 postes dans la fonction publique n'a aucune conséquence sur les services fournis à la population.

Madame DeSousa, j'aimerais que vous nous donniez un ou deux exemples de ce à quoi les gens peuvent s'attendre à la suite de coupes budgétaires considérables de 15 % pratiquement partout.

[Traduction]

**Sharon DeSousa:** Ce que vous allez vivre... et nous l'avons déjà vécu. C'est notre histoire. Nous savons, sans l'ombre d'un doute, que ce genre de compressions ralentit les délais d'attente. Vous n'obtiendrez pas les services dont vous avez besoin et il y aura des gens qui passeront à travers les mailles du filet: anciens combattants, aînés, personnes plus vulnérables, personnes qui veulent s'inscrire à l'assurance-emploi ou obtenir un passeport. Il y aura une interruption de service qui prendra des mois et des mois à se rétablir, ce qui signifie que le gouvernement devra dépenser plus d'argent ou recourir à la sous-traitance. Nous savons que chaque fois qu'ils ont recours à la sous-traitance, cela coûte plus cher au gouvernement parce qu'il faut alors embaucher des travailleurs du secteur public fédéral ou utiliser des travailleurs existants pour nettoyer le gâchis.

[Français]

**Alexandre Boulerice:** Ce que je comprends, c'est que même les perspectives ou les espoirs quant à l'économie d'argent public vont nécessairement être annulés en bonne partie par la nécessité de payer des consultants ou des sous-traitants.

Je suis député de Rosemont—La Petite-Patrie, une circonscription qui reçoit beaucoup de demandes en matière d'immigration. Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada, ou IRCC, accumule des retards qui sont complètement déraisonnables. Cela laisse des familles entières dans l'incertitude. Ça provoque énormément d'anxiété. Elles n'ont pas de réponse de la part du ministère.

Selon vous, que voudra dire l'abolition de centaines, voire de milliers d'emplois dans la vie de ces gens, qui attendent d'avoir des détails sur leur dossier?

[Traduction]

**Sharon DeSousa:** À l'heure actuelle, je peux vous dire que le temps d'attente va augmenter. Nous ne pouvons rien faire. Les compressions à IRCC ont été incroyables, et les délais d'attente sont maintenant plus longs. Il y a 1 231 avis, et ce nombre augmente. Voilà la situation. Nous savons qu'il y a des temps d'attente, et nous n'allons pas faire grand-chose.

Si vous prenez en considération le temps qu'il faut pour former quelqu'un complètement, on parle d'un à deux ans. La question est de savoir si les Canadiens peuvent attendre un à deux ans.

[Français]

**Alexandre Boulerice:** C'est facile de dire qu'on va éliminer des postes de fonctionnaires. Ça paraît bien dans les médias. Comme personne ne sait vraiment ce que font ces gens, on a toujours l'impression que ça n'aura pas de conséquences. Je veux avoir un dossier très précis.

Des représentants de l'Institut professionnel de la fonction publique du Canada, ou IPFPC, sont venus nous parler de ça, il y a quelques semaines.

Je ne veux pas faire peur aux gens, mais quels effets peuvent avoir les abolitions de postes à l'Agence canadienne d'inspection des aliments sur la santé et la sécurité de la population?

[Traduction]

**Sharon DeSousa:** Après la dernière série de compressions du gouvernement Harper, le nombre d'inspecteurs n'a pas augmenté. Cette agence bat de l'aile à l'heure actuelle. Il n'y a pas assez de gens pour faire le travail. Si nous éliminons 20 % de l'effectif, je peux vous assurer que cela met en péril la sécurité alimentaire au Canada. Le gouvernement ne travaille pas en vase clos par ministère. Il fonctionne dans son ensemble. Il sert de filet de sécurité pour assurer la sécurité des Canadiens. Un petit élément aura une incidence sur d'autres éléments.

L'AFPC compte plus de 8 000 membres au Service correctionnel du Canada. Ce que vous ne savez pas, c'est qu'il y a des enseignants ainsi que des coordonnateurs de l'emploi dans la collectivité qui trouvent des emplois pour ces détenus. Que se passe-t-il? Les gens sont incarcérés. Ils veulent faire des études. Beaucoup d'entre eux sont analphabètes. Si vous réduisez le nombre d'éducateurs, quelles sont leurs chances de trouver un emploi à l'extérieur? Si vous éliminez ceux qui leur obtiennent un emploi, devinez quoi: sans un bon emploi, il est prouvé qu'ils seront incarcérés de nouveau.

Nous parlons de la sécurité des agents, mais aussi de l'incidence de ces compressions sur le cycle réel. Vous allez continuer à dépenser, et cela n'a aucun sens.

• (1735)

**Le président:** Avant que vous ne partiez tous, je tiens à vous remercier de votre présence.

Monsieur MacKinnon, j'aimerais vous poser une question.

L'Établissement d'Edmonton pour femmes se trouvait autrefois dans ma circonscription. Il y a eu un léger changement dans les limites des circonscriptions et l'établissement se trouve désormais tout près de ma circonscription. Si vous y êtes déjà allé, il s'agit d'un établissement à sécurité moyenne, minimale et maximale. Les clôtures sont essentiellement à mailles de chaîne, adossées à des terrains de stationnement et des concessions automobiles. Nous avons donc un problème. Des criminels se promènent simplement et poussent de la drogue à travers la clôture ou la jettent par-dessus. Il y a aussi la question des drones.

Qu'est-ce qui a justifié la réduction du nombre de patrouilles à pied à l'extérieur ou des unités canines? J'essaie de comprendre. Je me rends compte qu'il doit y avoir certains changements, et que les ressources sont limitées, mais quelle en était la justification? Je pense, de façon égoïste, à l'établissement qui se trouve à Edmonton.

**Frédéric Lebeau:** Vous avez raison. Vous parlez de l'Établissement d'Edmonton pour femmes. C'est un quartier. C'est près d'un concessionnaire. Il y a eu tellement d'incidents à cet endroit. Des gens se rendaient là-bas et essayaient d'introduire de la contrebande.

La réduction du nombre de maîtres-chiens et des patrouilles mobiles mettra l'établissement en danger. Lorsqu'on a un établissement au sein d'une collectivité, cela crée un énorme défi pour les agents correctionnels. Vous créez plus de criminalité autour d'eux.

**Le président:** Je vous remercie encore une fois d'être parmi nous.

Chers collègues, ce jeudi, nous avons un problème d'annulation de la part de témoins qui ne peuvent comparaître. Notre bon greffier a inséré la comparution de l'ombudsman de l'approvisionnement. Je pense que nous pouvons passer en revue son plus récent rapport sur l'approvisionnement auprès des entreprises autochtones.

Le 30, dans le cadre du Budget principal des dépenses, nous avons invité le BCP et le Bureau de la sécurité des transports.

Le 5 mai, une heure sera consacrée au président du Conseil du Trésor et la deuxième heure, au ministre Lightbound. Comme ils

comparaîtront tous les deux à ce moment-là, nous consacrerons la deuxième heure de la réunion qui suivra aux représentants de chaque ministère.

Le 28, ce sera le jour de la mise à jour économique. J'aimerais que vous demandiez à vos partis si nous allons nous réunir à cette date. Faites-moi savoir et, à moins qu'il n'y ait unanimité, nous allons prévoir une réunion. S'il y a unanimité, nous ne nous réunirons pas ce jour-là en raison de la mise à jour économique.

**Iqra Khalid:** Je crois comprendre que le SCT comparait à la première heure, et SPAC à la deuxième heure.

**Le président:** Je me fie à ce que je lis comme étant le premier nom, mais oui. Ils comparaissent tous les deux en même temps, alors nous n'aurons pas le temps d'entendre les fonctionnaires. Ce serait la réunion suivante.

Tout le monde, merci beaucoup. Je vous remercie de votre patience.

Je remercie encore une fois les témoins d'être venus aujourd'hui. La réunion a été très intéressante et instructive.

La séance est levée.

---





Publié en conformité de l'autorité  
du Président de la Chambre des communes

---

### PERMISSION DU PRÉSIDENT

---

Les délibérations de la Chambre des communes et de ses comités sont mises à la disposition du public pour mieux le renseigner. La Chambre conserve néanmoins son privilège parlementaire de contrôler la publication et la diffusion des délibérations et elle possède tous les droits d'auteur sur celles-ci.

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la Loi sur le droit d'auteur. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre des communes.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la Loi sur le droit d'auteur.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

---

Aussi disponible sur le site Web de la Chambre des communes à l'adresse suivante :  
<https://www.noscommunes.ca>

Published under the authority of the Speaker of  
the House of Commons

---

### SPEAKER'S PERMISSION

---

The proceedings of the House of Commons and its committees are hereby made available to provide greater public access. The parliamentary privilege of the House of Commons to control the publication and broadcast of the proceedings of the House of Commons and its committees is nonetheless reserved. All copyrights therein are also reserved.

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the Copyright Act. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the Copyright Act.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

---

Also available on the House of Commons website at the following address: <https://www.ourcommons.ca>